

## L'EXPRESS POLITIQUE

### DÉCÈS D'ERNEST MANNING

■ L'ex-premier ministre de l'Alberta Ernest Manning, père du chef du Parti réformiste Preston Manning, est décédé lundi matin à sa résidence de Calgary. Il était âgé de 87 ans. M. Ernest Manning, qui était chef du Crédit social de l'Alberta, a été premier ministre de 1943 à 1968. Il a été élu sept fois avant de prendre sa retraite. « Mon père a eu une vie très longue et productive », a commenté le chef réformiste dans un communiqué. Son travail de pasteur et servir le peuple de l'Alberta et du Canada ont été les deux grandes passions de sa vie, a ajouté Preston Manning. « Il a vécu ces passions jusqu'à la toute fin. »

Presse Canadienne

### CHAISE MUSICALE DES SOUS-MINISTRES

■ Avec la chaise musicale des ministres, fin janvier, celle des sous-ministres à Québec suivra dans les prochaines semaines. Selon les informations obtenues par *La Presse*, le sous-ministre des Finances, Alain Rhéaume, un fonctionnaire de carrière, passerait au secteur privé après le dépôt du premier budget Landry, en avril ou mai. Michel Leguerrier, ancien chef de cabinet de Bernard Landry et de Jacques Parizeau, était sous-ministre à l'Industrie-commerce depuis l'automne 1994. Toujours en bonnes relations avec Michel Carpentier, le secrétaire général du gouvernement, M. Leguerrier deviendra Secrétaire général associé, responsable du nouveau comité ministériel de l'Économie et de l'Emploi. Au MIC, M. Leguerrier serait remplacé par un sous-ministre adjoint, Jacques Brind'Amour. Le départ, d'ici juin, de M. Rhéaume pourrait inciter le sous-ministre aux Affaires internationales, le mandarin Robert Normand, à retourner à ses anciennes amours — M. Normand avait été longtemps sous-ministre aux Finances. Jusqu'ici, toutefois, M. Normand, qui a déjà atteint le seuil de la retraite, visait d'abord la délégation générale du Québec à Bruxelles.

Denis Lessard

### UN CONSERVATEUR CONTRE DION

■ Un Québécois d'origine arménienne, Garabet Toubi, sera le porte-étendard du Parti conservateur dans le comté de Saint-Laurent-Cartierville. Il aura fort à faire contre la vedette libérale Stéphane Dion, d'autant plus que le PC n'a récolté que 3414 voix dans cette circonscription du Nord-Ouest de Montréal en 1993. Né au Liban, cet homme d'affaires de 37 ans passe pour un ardent défenseur du Canada. Le Bloc québécois n'a pas encore désigné son candidat dans ce comté, qui compte parmi les plus libéraux au pays. L'élection partielle du 25 mars a été rendue nécessaire par le départ de Shirley Maheu, nommée au Sénat pour laisser le champ libre au nouveau ministre des Affaires intergouvernementales.

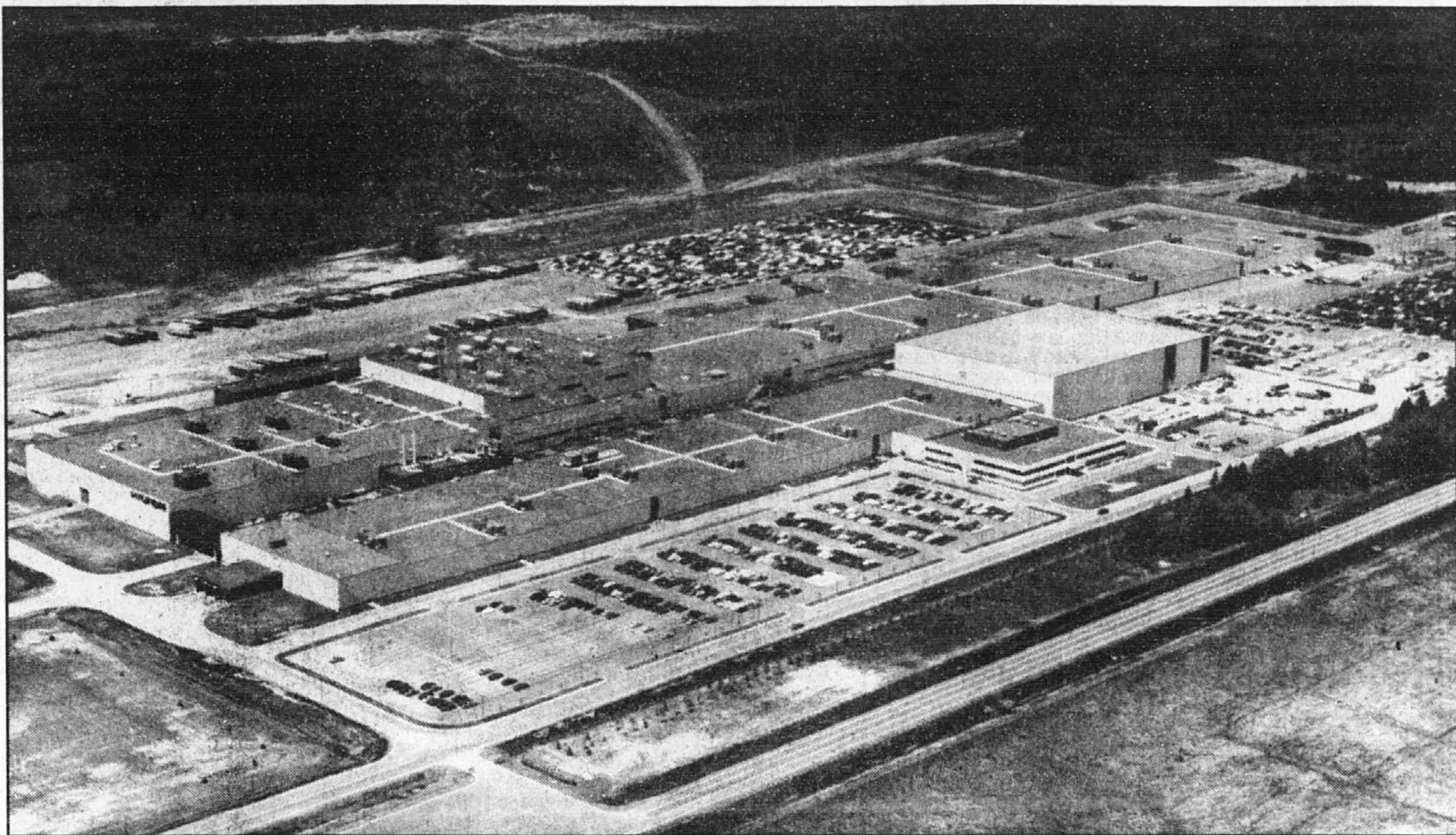
Mario Fontaine

### NÉGOCIATIONS EN ONTARIO

■ Les négociateurs du gouvernement ontarien et du syndicat des fonctionnaires provinciaux ont poursuivi leurs entretiens hier sous la menace d'une grève générale qui paralysait les services publics. « Nous verrons ce que le syndicat a à dire », a déclaré David Johnson, le ministre en charge de la fonction publique, qui a prévenu ses vis-à-vis que le gouvernement ne pouvait apporter que des « retouches » à sa dernière offre de contrat. Le ministre a ajouté que le gouvernement voulait éviter le déclenchement d'une grève, mais que le ciel ne lui tomberait pas sur la tête si le Syndicat de la fonction publique de l'Ontario décrétait un arrêt de travail dès lundi prochain. « Je suis sûr que cela gênera les citoyens mais la vie va continuer, même avec des difficultés », a déclaré le ministre Johnson.

Presse Canadienne

Autres informations, page B 4



L'usine de Bromont, photographiée en pleine période de production, est fermée depuis deux ans et demi. Construite au coût de 450 millions, elle fonctionnait au cinquième de sa capacité à cause du succès mitigé de la Sonata. Un nouveau modèle était prévu pour Bromont mais l'arrivée de la Neon de Chrysler dans le créneau visé par Hyundai a poussé le manufacturier à fermer son usine.

## L'usine Hyundai : le dossier s'enlise

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

■ L'usine de Hyundai, à Bromont, où près de 850 personnes trouvaient du travail, n'est pas sur le point de rouvrir. La rumeur d'un projet imminent dans le secteur de l'automobile a été niée avec la dernière énergie par les porte-paroles en Amérique du manufacturier coréen.

La semaine dernière, une dépêche de

Séoul avait déclenché l'alarme. On y soutenait que Hyundai était en discussions sérieuses avec trois constructeurs automobile pour un projet susceptible de relancer l'usine québécoise. Or, après vérifications, les fonctionnaires du ministère québécois de l'Industrie se sont fait dire qu'il s'agissait d'une mauvaise interprétation d'un communiqué de la firme à Séoul. Bien qu'officiellement Hyundai soutienne qu'elle conserve son usine pour une expansion future, tous ses interlocuteurs ont com-

pris qu'elle était très intéressée à se départir de son usine.

L'usine de Bromont, que continue de chauffer et d'entretenir Hyundai, est fermée depuis deux ans et demi. Construite au coût de 450 millions — dont un prêt de 50 millions de fonds publics remboursés depuis — elle fonctionnait au cinquième de sa capacité à cause du succès mitigé de la Sonata. Un nouveau modèle était prévu pour Bromont mais l'arrivée de la Neon de Chrysler dans le créneau visé

par Hyundai a poussé le manufacturier à fermer son usine.

Des discussions ont eu lieu avec les autres manufacturiers d'automobiles, mais les chances de débouçages sont très minces — tous produisant moins que leur capacité, à l'exception de Ford.

Le projet le plus tangible pour Bromont fut celui avec GM où on aurait assemblé des automobiles destinées aux policiers, mais après un moment d'espoir, le projet s'est enlisé.



PHOTO PC

### Sus aux criminels de Bosnie

Il importe que tous les criminels de guerre de Bosnie soient arrêtés avant le départ des troupes de l'OTAN, dans un an, a indiqué hier le secrétaire général de l'alliance atlantique, Javier Solana (à droite). « Cela fait partie de notre mission de 12 mois », a-t-il indiqué à Ottawa dans le cadre d'une brève visite au Canada. « À la fin de la mission, les criminels devront se trouver entre les mains de la justice. » Certains observateurs estiment que les forces de l'OTAN ne pourchassent pas vraiment les criminels de guerre accusés par un tribunal international basé à La Haye. M. Solana a rencontré le premier ministre Jean Chrétien, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, et le ministre de la Défense, David Collette, avant de gagner Washington.

## Turp à la rescousse des... Cris

La Presse et PC

■ L'histoire a parfois de curieux retournements. C'est ainsi que pour s'opposer à la déclaration du fédéraliste Robert Bourassa voulant que le territoire cri fasse partie intégrante du Québec, le grand chef Matthew Coon Come cite l'indépendantiste Daniel Turp pour soutenir qu'au contraire la Convention de la Baie James garantit aux Cris un lien perpétuel avec le Canada. « Des universitaires séparatistes comme Daniel Turp ont mis en garde contre le recours aux arguments fondés sur la renonciation et l'extinction des droits contre les Cris pour les priver de leur droit à l'autodétermination », écrit hier M. Coon Come.

Président de la commission politique du Bloc québécois, M. Turp deviendra officiellement ce matin même le candidat de la formation en vue de l'élection complémentaire du 25 mars dans Papineau-Saint-Michel.

Il y a presque deux ans le Vancouver Sun lui faisait dire que les autochtones avaient droit à la souveraineté en tant que peuple. M. Turp avait dit avoir été mal cité et affirmé que le territoire d'un Québec souverain est indivisible.

La semaine dernière, l'ex-premier ministre Bourassa avait affirmé, pour sa part, que les Cris du Québec ne pourraient se séparer d'un éventuel Québec souverain car en signant la Convention de la Baie James et du Nord québécois, ils ont reconnu faire partie intégrante du Québec.

« M. Bourassa a absolument tort », a rétorqué hier le grand chef cri Matthew Coon Come, par voie de communiqué. « La Convention de 1975 ne garantit rien au Québec en cas de sécession. »

« Les Cris ont donné leur permission conditionnelle, dans un contexte fédéral, pour un seul projet hydroélectrique, explique M. Coon Come. En retour, nous avons négocié un lien permanent, garanti par la constitution, avec les gouvernements du Canada et de la province de Québec (...), qui ne

peut être modifié sans notre consentement. »

Les Cris ont fait savoir, au Canada et sur la scène internationale, que « si le Québec fait sécession, il se trouverait à répudier illégalement la constitution canadienne et la Convention de la Baie James ».

Ils affirment que dans ce cas, le Québec « ne peut prétendre invoquer sélectivement certains aspects de la Convention à son avantage, tout en abrogeant unilatéralement ses conditions les plus fondamentales ».

Eel3 « Le Québec se trouverait à se séparer du Canada et des Cris », a affirmé M. Coon Come. « Dans ce cas, nos terres continueraient à nous appartenir et nous avons le droit de demeurer avec elles — et les ressources qu'elles renferment — au Canada. »

M. Bill Namagoose, directeur général du Grand Conseil des Cris, s'est dit surpris par les commentaires de M. Bourassa, pourtant un fédéraliste.

Il se réjouit cependant que l'ancien premier ministre libéral participe au débat : « Il nous donne l'occasion de signaler que la Convention garantit aux Cris un lien perpétuel avec nos terres, avec le Canada. »

Depuis quelques semaines, des Québécois anglophones, des leaders autochtones et des fédéralistes soutiennent que si le Canada est divisible, le Québec l'est tout autant. Le Parti québécois et le Parti libéral du Québec défendent pour leur part l'intégrité territoriale de la province.



Matthew Coon Come

## Moments magiques, précieuses années!

Chaque jour, à chaque instant, vos placements devraient contribuer à bâtir votre sécurité et votre richesse. Vous pouvez vous rapprocher d'un tel objectif grâce aux stratégies de placement personnalisées du Groupe de planification financière DPM, la compagnie indépendante de planification financière qui croît le plus rapidement au Canada. Cela est possible en sélectionnant parmi les milliers d'options de placement disponibles, celles qui fonctionnent le mieux pour vous. Par exemple, les fonds 20/20. Les gestionnaires des fonds 20/20 ont investi d'importantes sommes d'argent personnel dans les fonds qu'ils gèrent et cela en fait des personnes hautement motivées à réussir.

Admissibles au REÉR

Nous croyons fermement que cette approche hausse d'un cran les critères de sécurité et de performance nécessaires pour obtenir de plus hauts rendements.

**PLANIFIEZ POUR EN PROFITER PLEINEMENT**

**DPM**  
Groupe de planification financière  
**FIÉZ-VOUS À DPM POUR UNE ANALYSE DE FOND**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ:  
**(514) 630-7500**

**GRATUIT!**  
QUANTITÉS LIMITÉES

**Aide-mémoire 95-96 pour vos impôts**

Vous trouverez des informations importantes sur les fonds 20/20 dans leurs prospectus simplifiés. Procurez-vous des exemplaires auprès du Groupe de planification financière DPM. Consultez-les attentivement avant d'investir.

## Commissions scolaires : dans l'oeil du cyclone

À quoi servent les commissions scolaires ? Il y a un an, l'ex-ministre Jean Garon, avec sa délicatesse proverbiale, « garrochait » cette question tel un gros pavé dans la mare scolaire. Le ministre Garon n'est plus là. Mais la question, elle, a gardé toute son actualité.

L'avenir des commissions scolaires est au coeur des états généraux de l'éducation, dont les conclusions — on ne sait trop sous quelle forme — sont attendues en juin. La Fédération des commissions scolaires, intéressée au premier chef par le débat, s'est penchée là-dessus, le week-end dernier. La Centrale de l'enseignement du Québec abordera le sujet, lors d'un congrès spécial qui commence jeudi.

Il faut dire que le bilan de la première série d'audiences publiques sur l'éducation n'est pas trop tendre à l'endroit des commissions scolaires. « L'organisation du système scolaire a acquis un degré de bureaucratisme et une lourdeur qui risquent d'en compromettre l'efficacité », lit-on dans le rapport d'étape rendu public au début du mois.

On est loin de la déclaration de guerre intempestive de M. Garon. Mais on est aussi à mille lieues de la complaisance. La démocratie scolaire, avec ses taux de participation faméliques et les effets pervers qui en découlent, n'a plus de sens dans sa forme actuelle, constatent les commissaires. Conclusion : ou bien on coupe la tête du monstre ou bien on redéfinit le cadre à l'intérieur duquel il exerce ses fonctions.

Les scénarios proposés dans le document des états généraux vont de l'abolition pure et simple des commissions scolaires jusqu'à la création de superorganismes dotés de compétences accrues et d'un pouvoir de taxation revu à l'avenant. Avec des modèles mitoyens proposant, par exemple, que les élections scolaires se tiennent dorénavant au niveau des écoles, que celles-ci délèguent leurs représentants à la commission scolaire, ou encore qu'elles soient remplacées par des organismes régionaux dotés de responsabilités multiples.

Le Québec n'est pas seul à se poser ces questions. A peu près toutes les provinces canadiennes, pressées par des impératifs financiers, remettent en question leur organisation scolaire. Question d'alimenter le débat, voici quelques réflexions inspirées de ces expériences.

□ Au cours des cinq dernières années, le Québec a éliminé une centaine de commissions scolaires, et n'en compte plus que 155. Mais, dans la plupart des autres provinces, on vient de passer à la deuxième étape de ce grand ménage.

□ La Colombie-Britannique veut réduire de moitié le nombre de ses commissions scolaires. Le Manitoba entend passer de 57 à 22 districts. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui ne compte déjà plus que 18 commissions scolaires dépourvues de tout pouvoir de taxation, s'apprête à faire de nouvelles annonces cette semaine ; les commissions scolaires pourraient carrément disparaître de la carte. Et en Ontario, un groupe de travail vient de suggérer de réduire les commissions scolaires de moitié, pour n'en garder que 80. Deux fois moins qu'au Québec.

Comment se fait-il que le scénario de l'élagage n'ait même

pas surgi aux états généraux ? Cette éventualité ne mérite-t-elle pas d'être mise sur la table ?

□ Parmi ses nombreuses recommandations, le comité ontarien suggère d'abolir le Conseil scolaire de la communauté urbaine de Toronto, organisme parapluie ressemblant à notre Conseil scolaire de l'île de Montréal. Tiens donc. Cette strate bureaucratique est-elle vraiment nécessaire ?

□ Au Québec, 13 p. cent des budgets scolaires proviennent des taxes locales. En Ontario, c'est 50 p. cent. Cela crée des disparités : les villes riches ont plus d'argent pour l'école que les villes pauvres. Tout un pan de la réflexion ontarienne porte là-dessus, et le groupe de travail recommande de changer de fond en comble les règles du financement scolaire pour assurer une meilleure équité. De quoi réfréner l'enthousiasme de tous ceux qui souhaitent qu'au Québec, les commissions scolaires taxent davantage. Le modèle n'est pas idéal.

□ De façon globale, les systèmes scolaires des autres provinces subissent une double tendance. D'une part, on centralise. En Ontario, par exemple, les conseils scolaires n'ont plus un mot à dire sur les programmes et les contrats des enseignants pourraient être négociés en bloc. D'autre part, il y a un déplacement de certains pouvoirs au profit de l'école et des parents. Le système scolaire québécois est plus centralisé que les autres. Si l'on décide de repousser le balancier en sens inverse, on aurait intérêt à puiser dans l'expérience de nos voisins. Ne serait-ce que pour ne pas tomber dans leurs travers.

Agnès GRUDA

## Réalité et démocratie

Depuis samedi, le député fédéral de Roberval, Michel Gauthier, est officiellement devenu le principal représentant, à Ottawa, des huit millions de Canadiens qui s'opposent au gouvernement de Jean Chrétien. Ou qui, en tout cas, ont refusé de voter en faveur du Parti libéral aux élections d'octobre 1995.

Bien sûr, Preston Manning peut prétendre parler au nom de 2,5 millions d'entre eux qui ont appuyé le Parti réformiste et Jean Charest se consoler de sa marginalité en rappelant qu'un peu plus de 2 millions d'électeurs ont opté pour les conservateurs. Mais les règles électorales et les traditions parlementaires étant ce qu'elles sont, c'est le successeur de Lucien Bouchard qui reste chef de l'Opposition officielle.

Le fait qu'il n'ait été le choix de 104 souverainistes du Québec, que son parti se soit classé en quatrième position dans le suffrage populaire avec 1,8 million de votes, qu'il dirige une formation régionaliste et ne parle pas un mot d'anglais ne change rien à cette entorse à la démocratie. Pas plus, d'ailleurs, que ne la corrigerait son remplacement par Preston Manning, tout aussi unilingue et guère plus représentatif de toutes les régions du Canada.

En fait, dans ce drôle de pays aux disparités difficilement conciliables, seul un mode de scrutin fondé sur la représentation proportionnelle arriverait probablement à constituer une Chambre des Communes qui serait à peu près représentative de la réalité. Ce qui n'aurait sûrement pas comme effet de rendre ce pays plus facile à gouverner. Bien au contraire. Mais on n'en est pas là.

Dans l'immédiat, la réalité est à la fois plus simple et plus complexe. Techniquement, il ne fait pas de doute que le Bloc a le droit de conserver son statut actuel. Mais il est non moins clair qu'avec son option souverainiste, il n'a pas de réelle valeur représentative en dehors du Québec. Tout au plus son chef peut-il promettre, sans convaincre personne, que sur les autres grands dossiers, il essaiera honnêtement de défendre les intérêts de l'ensemble des Canadiens face au gouvernement.

Or, comme jamais dans le passé, la balle est maintenant dans le camp du Canada anglais en ce qui a trait au Québec. Dans ce contexte, le Bloc servirait mieux la cause qui est sa raison d'être s'il laissait s'affronter les deux grands courants qui l'habitent en renonçant volontairement à son rôle d'Opposition officielle. Ce ne serait pas plus rigoureusement démocratique mais certainement un peu plus conforme à la réalité canadienne.

Pierre GRAVEL

## 2 \$ : la réforme ratée

Selon la version officielle, l'introduction de la pièce bimétallique de deux dollars répond à des objectifs économiques : elle facilitera les échanges et fera économiser de l'argent au gouvernement fédéral. Mais, dans cette opération, il y a beaucoup de marketing et beaucoup moins de rationalité économique.

Le gouvernement fédéral, dans une des premières illustrations de sa stratégie de visibilité, a voulu faire du lancement de la pièce de deux dollars un événement unificateur. L'événement s'est déroulé au Québec, là où il faut marquer des points, et n'a d'ailleurs été diffusé en direct qu'au Québec, dans le cadre d'une émission spéciale à RDI. Et le résultat a été maladroit : le choix d'un restaurant montréalais, chez Ben's, pour lancer la pièce, l'idée d'en faire un show animé par Sonia Beneza, le fait d'entourer la ministre Diane Marleau de « personnalités » comme soeur Angèle et Boule de Neige, la mascotte de la Fête des neiges. A quand le budget Pizza Hut ?

Mais ce marketing racoleur a mal masqué le caractère partiel et illogique des réformes du gouvernement fédéral dans le domaine de la monnaie. En remplaçant le billet de 2 \$ par une pièce, Ottawa économisera 250 millions en vingt ans. Bravo. Mais le même gouvernement pourrait économiser deux fois plus, avec une mesure encore plus simple, l'élimination du sou noir.

La pièce de un cent coûte plus cher à produire qu'elle ne vaut. La monnaie Royale doit en frapper 700 millions par année, surtout pour compenser les pertes de cette pièce sans valeur réelle. Son élimination permettrait d'économiser de 20 à 25 millions par année. Un tel changement refléterait les réalités économiques, faciliterait les échanges et éliminerait aussi le principal obstacle au succès du lancement de la pièce de deux dollars, le poids. Si on n'avait plus de « cennes » noires dans le fond de nos poches, le poids de deux ou trois pièces de deux dollars ne poserait pas problème. Pourquoi le gouvernement fédéral hésite-t-il à cette mesure qui lui procurerait des économies sans douleur ? Parce que ses sondages montrent que la disparition de la pièce de un cent suscite des résistances dans certains milieux, surtout chez les citoyens à plus faible revenu.

Ottawa a donc préféré les symboles unificateurs qui racontent d'ailleurs leur cible, mais a hésité à procéder à des réformes simples et concrètes qui heurteraient la résistance au changement de certains. Autrement dit, même dans un dossier relativement anodin comme celui-ci, le gouvernement Chrétien a reproduit les mêmes comportements que dans les dossiers stratégiques.

Alain DUBUC

## LE PAPE DÉNONCE LE MACHISME ET SALUE LA BATAILLE DES FÉMINISTES.



DROITS RÉSERVÉS

EN REPRISE

### La boîte aux lettres

#### Condamné à rester seul...

■ La moutarde me monte au nez en lisant le texte que signe Yves Boisvert dans votre édition du 15 février. L'écrivain Christian Mistral passe la Saint-Valentin derrière les barreaux pour une autre affaire de violence conjugale (la cinquième).

Trop c'est trop ! Il faut aider ce pauvre mec qui ne semble connaître aucun autre moyen de se faire les bras que de tabasser ses blondes. Aux grands maux, les grands moyens !

Je m'adresse donc à toutes les femmes du Québec. Les filles, s'il vous plaît, faisons le serment de ne plus jamais accepter de fréquenter ce type. Monsieur Mistral, de tout mon coeur et de toutes mes forces, j'espère que les 14 février 1997, 98, 99, etc..., vous ne serez pas en prison, mais SEUL. Quel être !

Manon MARAJ  
Verdun

#### La SRC et la qualité ?

■ Lors de l'émission *L'enfer c'est nous autres* du 31 janvier dernier, on a vu Gérard D. Laflaque incarnant un ministre de l'Éducation.

Pendant son discours, il a dit : « Les bâtards de p'tits noirs... ». Mon fils de sept ans regardait la télévision. Or, il est d'origine haïtienne. Depuis ce temps, je cherche encore comment lui expliquer ce que la marionnette voulait dire... de drôle.

La satire c'est bien subtil pour un enfant !

Sylvaine LÉGER  
Mont-Saint-Hilaire

#### Un prêt à haut risque ?

■ Le gouvernement du Québec devrait y songer deux fois avant d'avancer, avec des deniers publics, un prêt à la nouvelle équipe de football de Montréal.

Si, comme le prétendent les promoteurs de l'équipe, il s'agit d'un projet très sûr, pourquoi n'obtiennent-ils pas ce prêt des banques, comme toute entreprise commerciale ? S'agit-il plutôt d'un prêt à haut risque auquel les banques ne veulent pas toucher ?

Si oui, pourquoi le public devrait-il prendre ce risque quand on coupe ailleurs pour des services plus essentiels que le football ?

G. L. ROY  
Saint-Bruno

#### Cigarette et sophismes

Mme Pétrowsky,

■ Je ne veux pas relever tous les sophismes contenus dans votre billet du 13 février intitulé « Grand amour ». Vous aimez votre vice, vous en avez le droit.

On peut discourir de tout, il est vrai, et de façon fort intéressante quand on a une certaine habileté à manier les mots. Monsieur Klein le fait sûrement avec succès à propos de la cigarette — je ne l'ai pas lu — mais de faire des fascistes et des terroristes de tous ceux qui militent contre cette habitude morbide relève ou du simplisme ou de la malhonnêteté.

Bien sûr, comme le disait le Dr Knock : « Tout être en santé est un malade qui s'ignore », (*Knock ou Le triomphe de la médecine*, Jules Romains,

1923). Le fait de vivre aussi dans un environnement surpollué nous donne certainement le privilège de s'autopolluer encore plus par la cigarette. Comme je vous comprends. Mourir de ça ou d'autre chose, affirme le dictionnaire populaire.

Laissez-moi cependant vous citer quelques passages d'un livre savoureux qui dépasse largement le sujet de son titre et qui éclairera un peu le débat qui nous concerne : « *Autopsie d'un fumeur*, de feu Roger Lemelin, (Stanké).

« On est jamais complètement guéri du vice tabagique. Tapi dans votre inconscient, il vous épie comme une bête de plus en plus fatiguée. Il m'arrive de faire le pire des cauchemars : je fume une longue cigarette. Puis, le désespoir d'être retombé dans mon vice me réveille. Les moyens les plus morbides sont bons pour se protéger contre le monstre : je m'étais acheté un carnet intitulé *In Memoriam* où j'inscrivais le nom de tous ceux qu'on dit être morts du cancer du poumon. (p. 166). »

Et encore : « Hélas ! Je constate que certains de mes amis vieillissants n'ont tout simplement pas la volonté d'abandonner leur drogue. Aux prises avec la bronchite, l'emphysème, ils toussent, toussent, s'étranglent, deviennent écarlates, violets en vous crachant presque au visage. Plis en deux, ils se lamentent : je ne les méprise pas, je les plains. Puisse la lecture de ce livre leur donner un salutaire sursaut de volonté. » (p. 167).

Finalement, il n'y a qu'un petit tuyau fourré de cette substance bénie ou honnie qui sépare le fumeur du non-fumeur et quelques volutes bleues qui les unissent bon gré, mal gré. On pourrait dire des deux ce qu'on dit de ces soldats de La Pallice : « Un quart d'heure avant

sa mort, il était encore en vie... »

Michel MALLETTTE  
Montréal

#### Recherche de la vérité

■ Ne serait-ce pas une immense contribution de la part d'une université, française ou anglaise, de réunir les survivants et les intéressés du Lac Meech, de Victoria, d'Ottawa, et d'établir une fois pour toutes ce qui s'est vraiment passé. Y eut-il une nuit des longs couteaux ? Qui a quitté qui et quand ? Qui a laissé tomber l'autre ?

N'est-ce pas le rôle d'une université d'établir l'histoire lorsque l'occasion se présente ?

À l'heure actuelle, M. Trudeau accuse M. Bouchard d'avoir menti et d'avoir déformé les faits. M. Bouchard ne nie rien du tout, mais juge l'accusation trop basse pour qu'il se donne la peine de se défendre. « L'histoire jugera sévèrement M. Trudeau », dit-il. Peut-on vraiment se fier à l'histoire ? On n'a qu'à étudier la note.

Je suis curieux.

Yves JASMIN  
Outremont

#### N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.



## Combien valent nos médecins ? (2)

Combien un chirurgien cardiaque reçoit-il de la Régie de l'Assurance-maladie pour remplacer une valve mitrale — une opération de quatre heures qui peut sauver une vie ?

Deux cents dollars si le médecin a dépassé son « quota ». Une fois l'impôt déduit, cela fait 25 \$ de l'heure... « Moins que pour fabriquer un dentier ! Beaucoup moins qu'un plombier payé au noir ! », s'écrie le Dr Daniel Doyle, chirurgien cardiaque de Québec.

C'est en fait moins que cela, puisque le tarif comprend les visites pré-opératoires et post-opératoires.

Pour la même intervention effectuée à l'intérieur du « quota », le chirurgien recevra 770 \$. L'ablation d'un poulmon ? 440 \$... « 200 \$ de moins qu'un traitement de canal ».

Ces tarifs n'ont pas changé depuis... 1970. Et certains ont diminué. Le pontage, procédure exceptionnelle il y a 25 ans, était rémunéré à 2 500 \$. Devenu courant (mais ni moins difficile, ni moins nécessaire), il est aujourd'hui rémunéré à 1 000 \$.

Pour une transplantation cardiaque : 2 000 \$... Ce tarif comprend l'intervention proprement dite, le suivi post-opératoire (28 jours de disponibilité), de même que le prélèvement du cœur du donneur. Un cœur ne se « livre » pas comme un sac de pommes de terre : c'est le chirurgien qui va le chercher — souvent en avion, dans une course contre la montre, puisqu'un cœur ne peut être conservé plus de quatre heures. Cette intervention coûte 30 000 \$ aux États-Unis.

\*\*\*

Il y a deux façons d'analyser le revenu des médecins spécialistes. La façon démagogique, c'est de le comparer à celui d'un chômeur ou d'un préposé aux malades. La façon rationnelle, c'est de comparer ce qui est comparable.

Pour une scolarité comparable mais moins de stress et des horaires plus flexibles, un professeur d'université peut gagner autour de 100 000 \$. Le salaire d'un patron d'entreprise privée tourne autour du demi-million par année, peu importe la scolarité, et sans compter les privilèges non-salariés. Pour rédiger un discours pour un PDG d'entreprise, un consultant en communications peut recevoir 5 000 \$. Pour une formation moins poussée et des horaires de fonctionnaire, le directeur d'un département de santé communautaire peut gagner jusqu'à 132 000 \$ par année...

Ce n'est pas tellement moins que ce que reçoit, pour des responsabilités plus vitales, le praticien de la médecine de pointe. Le plafond salarial du spécialiste (257 500 \$) ne peut être comparé à un salaire ordinaire, dans la mesure où il faut en déduire les frais de bureau et de secrétariat, la prime d'assurance-responsabilité (20 000 \$), le remboursement des dettes d'études (la dernière étape de la formation se fait généralement aux États-Unis), et la cotisation à un REER (le même État qui permet aux policiers de la SQ de prendre leur retraite à 45 ans avec un revenu de 65 000 \$ indexé au coût de la vie, ne contribue pas à la retraite des médecins).

Sans compter le nombre d'heures de travail, la disponibilité et le « stand-by », le stress et la durée de pratique.

Un radiologue ou un pédiatre peuvent rester d'excellents praticiens jusqu'à un âge avancé. Pas le chirurgien qui tient une vie dans ses mains. Sa durée de pratique est de 14 ans en moyenne. Il termine sa formation vers 33 ans, et prend sa retraite vers 57 ans.

On peut dire la même chose des autres spécialistes qui ne peuvent travailler à heures fixes et sur rendez-vous parce que leurs interventions portent sur une matière vitale et ont presque toujours un caractère d'urgence — les chirurgiens de la rétine, par exemple, qui peuvent sauver la vue.

Par entente entre sa fédération et le gouvernement, si un médecin spécialiste continue à travailler après avoir atteint son plafond salarial semestriel, ses interventions ne sont rémunérées qu'à 25 p. cent du tarif régulier.

Or, les chirurgiens cardiaques, entre autres, n'ont pas le choix moral de ne pas les pratiquer, puisqu'ils ont toujours affaire à des cas d'urgence.

« Les dermatologues peuvent bien reporter leurs interventions, leurs malades ne meurent pas à leur porte », dit le Dr Richard Baillot, de l'Hôtel-Dieu de Québec.

\*\*\*

Il y a trois problèmes, dans le système actuel de rémunération des médecins spécialistes, qui sont à la source de ce « brain drain » vers les États-Unis dont nous parlions samedi.

Le premier problème est évidemment celui du patient, qui risque de poireauter encore plus longtemps sur une liste d'attente parce que les spécialistes ont dépassé leurs quotas. Tous les médecins consciencieux vivent cela très mal. « On éteint les feux, dit le Dr Richard Baillot de l'Hôtel-Dieu de Québec, les urgences sont faites... Mais pour tous les autres qui attendent, les risques de mortalité croissent de 1 p. cent par mois. Et la demande augmente parce que la population vieillit. »

Second problème : les tarifs du Québec sont les plus bas en Amérique du Nord. Ils sont plus élevés de 40 p. cent en Ontario, et encore davantage en Alberta et en Colombie-Britannique... sans parler évidemment des États-Unis.

Troisième problème : le mécanisme syndical, qui favorise la moyenne sans tenir compte des spécificités. Le gouvernement remet une enveloppe budgétaire à la Fédération des médecins spécialistes, et les divers groupes qui la composent se répartissent les fonds.

Or, l'effet naturel, bien prévisible, c'est que le mécanisme de redistribution avantagera la majorité, en accordant une rémunération proportionnellement plus élevée aux actes les plus souvent faits, sans égard au facteur urgence-difficulté-risque.

Idem pour le plafond salarial. Ce critère fait l'affaire de la majorité des spécialistes, parce que seulement un sur dix est susceptible de le dépasser. Mais parce qu'ils sont toujours confrontés à des urgences qui n'en finissent plus de s'accumuler et qu'ils ne sont pas assez nombreux pour répondre aux besoins, les deux tiers des chirurgiens cardiaques, eux, dépassent chaque année leur quota. Ce qui veut dire qu'une partie de leurs services, pourtant essentiels, sont achetés à rabais.

Hélas, il n'y a pas de mur autour du Québec. Si certaines provinces, notamment l'Ontario, restreignent maintenant, pour des raisons budgétaires, l'octroi des permis de pratique à leurs propres diplômés, il reste les États-Unis, où les hôpitaux sont toujours prêts à payer ce que vaut un médecin spécialiste déjà formé qui a de l'expérience et du talent.

JEUDI : LA RELÈVE EST ABSENTE.

# OPINIONS

## L'Église et le fisc : y a-t-il des privilèges ?

« Des faussetés, des demi-vérités, et parfois même des calomnies sont véhiculées à ce sujet dans les médias québécois. »

MAURICE COUTURE

L'auteur est archevêque de Québec.

Quand on me rapporte certains propos tenus sur les tribunes téléphoniques ou que je lis certains reportages, lettres ouvertes ou éditoriaux, je comprends mieux le reproche qu'on fait souvent à l'Église de se montrer trop discrète sur son action sociale. Pour ma part, je préfère attribuer à un manque d'information plutôt qu'à la désinformation consciente les faussetés, les demi-vérités, parfois même les calomnies qui sont véhiculées dans les médias.

Je suis davantage ennuyé quand un manque de rigueur professionnelle se manifeste dans un journal que je considère sérieux, et sous la plume d'une rédactrice dont je n'ai jamais douté de l'honnêteté. C'est la pénible impression que j'ai ressentie après avoir lu l'article de madame Lysiane Gagnon, dans *La Presse* du 7 février dernier.

Sans doute pour les dissuader de « se mêler de politique » madame Lysiane Gagnon renvoie dans leurs sacristies l'archevêque de Québec, son collègue de Gaspé et les autres « membres du clergé » désireux de suivre... leur mauvais exemple. Dans un même mouvement, elle croit bon de leur rappeler que, s'ils montent aux barricades, ils se rendent eux-mêmes vulnérables.

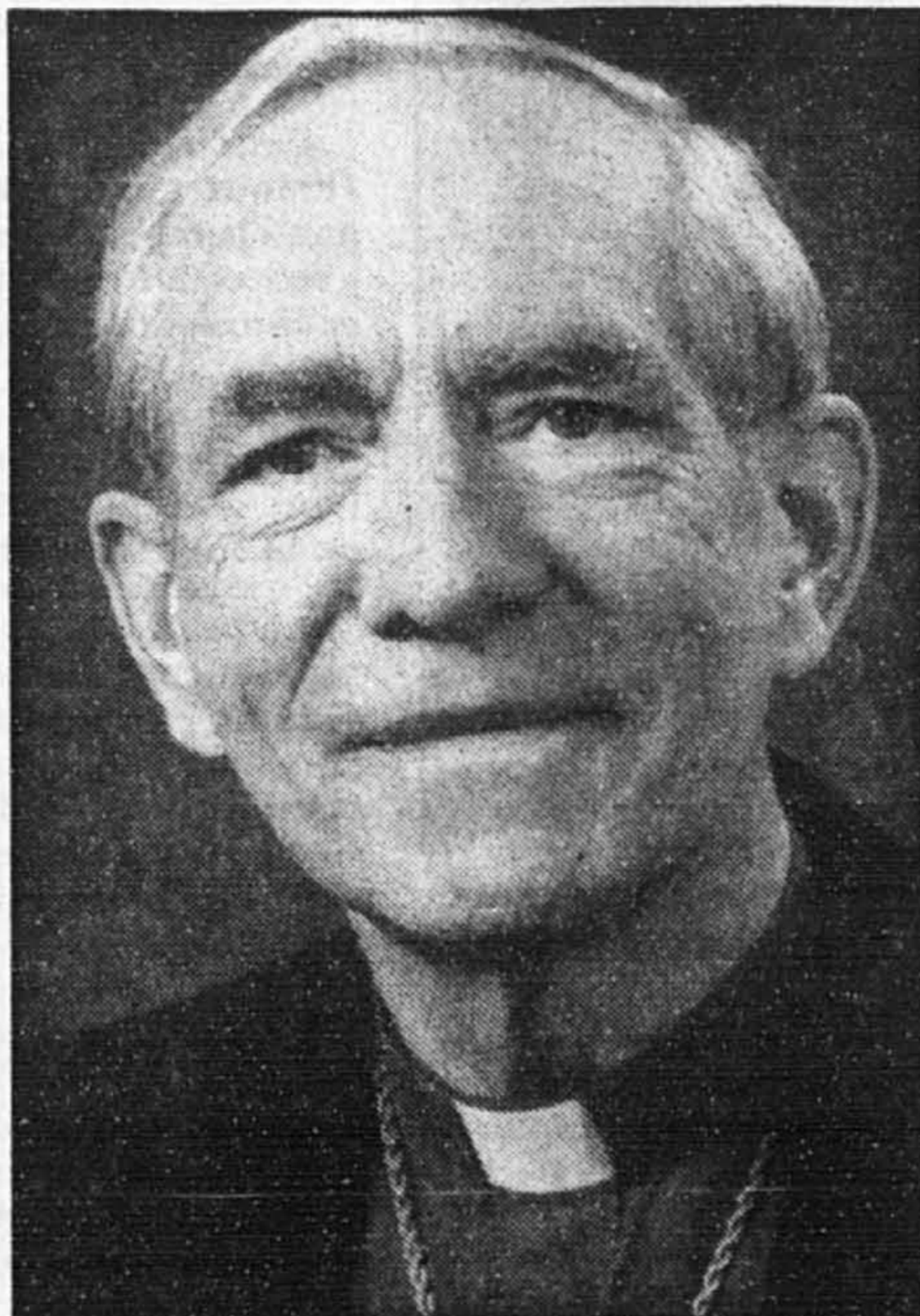
Comme la conception que j'ai de mon rôle de pasteur et des exigences de ma foi chrétienne m'interdit ce type de prudente réclusion, je choisis sans hésiter la voie de la transparence.

Car il semble bien qu'on veuille faire la lumière sur les privilèges fiscaux dont jouiraient abusivement, toutes catégories confondues, les prêtres, les religieux et religieuses, les lieux de culte, etc.

Mais on ne contribue guère à la juste information du public en laissant entendre que tout le monde religieux est à l'abri du fisc et que les exemptions véritables n'ont aucune légitimité.

Je laisse à d'autres, dont c'est le métier ou la responsabilité, d'apporter un éclairage exhaustif sur l'ensemble des questions que le public est en droit de se poser. Je me contenterai seulement d'apporter quelques distinctions et de poser à l'attention des gens de bonne volonté certains jalons de réflexion.

Il faut d'abord classer au rang des faussetés pures et simples l'affirmation maintes fois répétée que « les curés ne paient pas d'impôt ». La très grande majorité des curés, c'est-à-dire



Mgr Maurice Couture

des responsables de paroisses, étant des prêtres diocésains, dits séculiers, ils paient le même impôt que tout célibataire de même condition. Si leurs revenus imposables sont généralement bien inférieurs à la moyenne de ceux que déclarent leurs confrères de formation équivalente, le phénomène est dû, non à une quelconque déduction spéciale, mais tout simplement à un revenu moindre.

Pour ce qui est des membres, masculins ou féminins, des communautés religieuses, leur contribution personnelle à l'impôt est régie par des normes négociées avec les gouvernements fédéral et provincial, et l'imposition foncière de leurs propriétés relève des dispositions de la Loi des Cités et Villes du Québec. Sans entrer dans le détail, mentionnons que toute exemption, totale au fédéral, partielle seulement au provincial, est soumise à la condition expresse que les revenus du religieux ou de la religieuse soient remis en totalité à sa congrégation, et que ce régime fiscal se justifie principalement de deux façons :

1) Les congrégations doivent subvenir aux besoins d'une forte proportion de personnes âgées qui n'ont jamais touché de salaire et ne bénéficient d'aucun fonds personnel de sécurité.

2) Les oeuvres animées ou soutenues par les communautés religieuses répondent à des besoins sociaux dont les coûts, s'ils étaient assumés par l'État, seraient bien plus élevés que les entrées fiscales dont il se prive.

À défaut de pouvoir chiffrer toutes ces données, essayons d'imaginer ce que représentent en millions de dollars, à titre d'exemples :

1) Les unités de soins ou infirmeries des maisons de retraite des communautés religieuses et des Églises diocésaines : autant de petits et de moyens hôpitaux qui ne sont pas à la charge de l'État.

2) Les oeuvres comme l'Accueil Bonneau, à Montréal, la Maison Lauberivière, à Québec, et tant d'autres qui relèvent directement de communautés religieuses ou bénéficient de leur appui financier.

3) L'aide aux pays en voie de développement apportée par des centaines de missionnaires, en argent et en salaires non perçus.

Des considérations similaires peuvent expliquer pourquoi les églises sont exemptées de l'imposition foncière. Ces édifices de valeur patrimoniale et à vocation communautaire servent les intérêts d'un large public, et non d'une seule minorité de citoyens qui contribuent déjà généreusement à leur entretien et à leur maintien.

S'engager sur la voie de l'imposition foncière des lieux de culte, c'est logiquement s'orienter vers une forme ou l'autre de leur financement public, selon le modèle français ou allemand. Je veux bien, mais je doute que les finances publiques y trouvent leur compte.

Cependant, derrière ces griefs qu'on soulève dès que des personnes identifiées à l'Église se permettent de faire appel à la conscience sociale, se profile, je le sens, une profonde méconnaissance de l'Évangile et de la foi chrétienne. Si au lieu de voir dans l'Église une sorte de pouvoir religieux, on lui reconnaissait la mission de traduire le message chrétien dans les réalités humaines d'aujourd'hui, on ne lui reprocherait pas de « se mêler de politique » lorsqu'elle prend le parti des catégories plus faibles de notre société !

Mon rôle d'évêque et de rassembleur du Peuple de Dieu m'interdit de verser dans la politique partisane. Toutefois, j'ai le droit, sinon le devoir, comme citoyen et comme chrétien, de défendre sur la place publique les valeurs auxquelles je crois.

## Saddam Hussein pourrait redevenir le gendarme laïc du Proche-Orient

PIERRE MEUNIER

L'auteur est étudiant à la maîtrise en Relations internationales à l'Université Laval.

En juillet 1990, le président irakien, Saddam Hussein, entreprend des négociations avec son voisin, le Koweït. Il exige de ce pays le respect des quotas pétroliers et une remise de dette sur la totalité de la somme qu'il lui a empruntée pour financer sa guerre contre l'Iran, de 1980 à 1988. Saddam Hussein considère qu'il n'a pas à rembourser sa dette au Koweït car il a protégé le petit Emirat — ainsi que tous les autres pays arabes — d'une éventuelle expansion de la république islamiste de l'Ayatollah Khomeiny.

Le 2 août 1990, Saddam Hussein ordonne à ses troupes d'envahir son voisin du Sud car les négociations ne vont nulle part. Il est toutefois permis de croire que Saddam s'est servi de la mauvaise tournure des négociations. Rencontrant très peu de résistance, les troupes irakiennes n'ont aucune difficulté à s'emparer du territoire qui est aussitôt annexé. Les pays occidentaux, et surtout les Américains, considèrent qu'il faut agir face à cette situation. Ils décident donc d'envoyer des troupes dans le Golfe persique et en Arabie Saoudite, tout en imposant de sévères sanctions économiques contre l'Irak afin de persuader son président de sortir du Koweït sur le champ. Ces mesures seront vaines et elles ne réussissent pas à convaincre Saddam Hussein. Devant cette impasse, le 16 janvier 1991, les forces coalisées des Nations unies, chapeautées par les États-Unis, lancent l'opération « Desert Storm » dont le but est de libérer le Koweït. Ce conflit, que l'on nomma « Guerre du Golfe », prit fin il y a exactement cinq ans le 28 février 1991.

Un pays déchiré

Qu'en est-il de l'Irak aujourd'hui ? D'abord, sur le plan économique, l'embargo maintenu contre l'Irak, depuis août 1990, a considérablement affaibli le pays. La majeure partie des revenus de l'État irakien proviennent normalement de la vente de pétrole. Or, depuis l'imposition de l'embargo, l'Irak n'est autorisé à vendre que quelques barils à son voisin la Jordanie, ce qui lui procure de bien faibles revenus. Les importations sont, elles aussi, contrôlées, ce qui entraîne des pénuries dans plusieurs secteurs, notamment dans le domaine des soins de santé. (...) L'Irak souffre aussi de tous les autres syndromes qui accompagnent

une économie malade : taux d'inflation astronomique, dévaluation impressionnante du dinar (il faut environ 700 dinars pour acheter un dollar US, alors qu'il en fallait 0,35 avant la guerre), pénurie alimentaire, manque de fourniture scolaire et ainsi de suite.

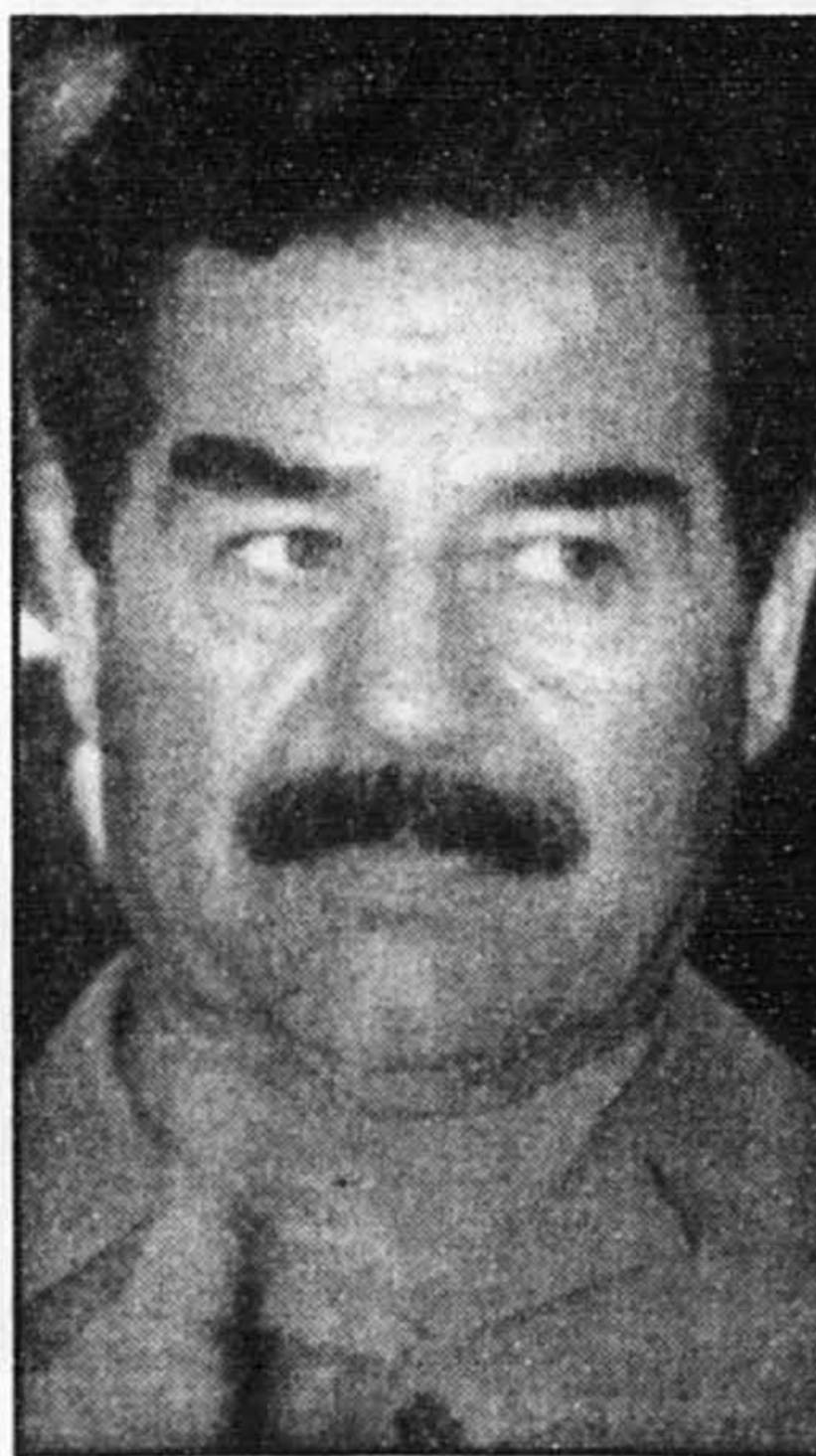
Devant cette situation catastrophique, il est permis de se poser quelques questions. D'abord, à quoi doit-on s'attendre de Saddam Hussein et de l'Irak ? Ensuite, le président irakien est-il toujours celui que la presse occidentale nous décrivait, il y a cinq ans, comme un homme dangereux et imprévisible ? Enfin, indépendamment de la réponse à ces deux questions, l'embargo économique est-il toujours le meilleur moyen de pression que peut exercer l'Amérique contre l'Irak. Ces trois questions sont difficilement dissociables.

L'attitude de l'Occident

Des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU, seules la Chine et la France demandent la levée de l'embargo depuis déjà plus de deux ans. La Russie, qui vote habituellement dans le même sens que la France et la Chine, a, pour des raisons qui demeurent encore obscures, changé de camp, en décembre 1995, en votant pour le maintien des mesures disciplinaires à l'endroit de l'Irak. La Grande-Bretagne, sans faire de bruit, suit la ligne dure maintenue par les Américains. Car, bien entendu, ces derniers ont encore une influence déterminante sur la ligne qu'adopte l'Occident à l'endroit de l'Irak. Les États-Unis ont dirigé les opérations durant le conflit et, en ce qui concerne les questions d'après-guerre, ce sont toujours eux qui mènent la barque. (...)

Le désir du président Bill Clinton de présenter aux Américains l'image d'un homme à la poigne solide sur la scène internationale est un élément important dans le maintien des mesures économiques contre l'Irak. Clinton et les démocrates doivent, par tous les moyens, prouver à l'électorat qu'ils sont capables de mener avec fermeté la politique étrangère du pays. Un vote américain au Conseil de Sécurité de l'ONU en faveur de la levée de l'embargo contre l'Irak pourrait être néfaste pour eux à quelques mois des élections présidentielles.

En fait, ce qui cause des maux de tête au président américain, c'est que l'embargo n'a pas eu l'effet escompté. Les États-Unis croyaient que le peuple irakien blâmerait Saddam Hussein pour l'avoir plongé dans le marasme économique causé par l'embargo



Saddam Hussein

et qu'éventuellement, le président irakien perdrait peut-être le pouvoir aux mains d'un dirigeant plus modéré. Toutefois, c'est le scénario contraire qui semble s'être produit. Le président irakien aurait réussi à convaincre sa population que l'Occident est la source de tous ses problèmes économiques : du même coup, il est parvenu à solidifier son pouvoir. Il faut bien préciser que renverser Saddam Hussein n'est pas l'objectif ultime de Washington. Le gouvernement américain apprécie beaucoup que le président irakien soit favorable à la séparation de l'Église et de l'État et contre les partisans d'une république islamiste. Toutefois, Washington tente de ramener à l'ordre le chef d'État irakien qui lui semble trop ambitieux.

Les nouveaux enjeux du Proche-Orient

À bien des égards, Saddam Hussein est toujours perçu par l'opinion publique américaine comme un élément instable au Proche-Orient. Cependant, plusieurs événements laissent croire que son influence sur la scène internationale n'est plus ce qu'elle était. En ce sens, la thèse voulant que la levée de l'embargo mette en danger les pays voisins de l'Irak ainsi que tout l'équilibre de cette région semble donc peu plausible. D'abord, l'évolution du conflit israëlo-arabe a modifié l'échiquier politique du Proche-Orient. L'OLP n'est plus dans la même position

qu'en 1990. Les négociations fructueuses des dernières années avec Israël rendent pratiquement impossible, à court terme du moins, toute forme de coalition entre Yasser Arafat et Saddam Hussein dans un éventuel conflit entre l'Irak et un pays pro-occidental. Il en va de même pour la Syrie et la Jordanie qui ont eux aussi entamé un processus de rapprochement avec l'Occident. D'une certaine façon, Saddam Hussein se retrouve donc isolé.

En août 1995, la défection en Jordanie de son cousin, Hussein Kamel al-Majid, ministre de l'Industrie, et de son frère, le colonel Saddam Kamel, a démontré que Saddam Hussein exerce toujours un plein contrôle sur son gouvernement. L'accueil réservé par la Jordanie aux dissidents irakiens venait toutefois confirmer ce que l'on soupçonnait déjà, c'est-à-dire que Saddam Hussein avait définitivement perdu un allié de longue date en la Jordanie.

Finalement, lorsque Saddam Hussein a ordonné à ses troupes de se diriger vers la frontière koweïtienne, en octobre 1994, il a pu constater son isolement, en plus de réaliser que les Américains étaient bien décidés à le garder loin du petit Emirat.

Pour toutes ces raisons, Saddam Hussein semble peu menaçant. La misère économique causée par l'embargo et l'humiliation de la défaite ont peut-être entretenu en Irak un sentiment de vengeance à l'égard des pays occidentaux. Cependant, à cause de la faiblesse économique du pays et de son manque d'alliés solides, il semble peu probable que Saddam Hussein puisse concrétiser ses idées vengeresses envers l'Occident.

En fait, face à une éventuelle montée de l'intégrisme religieux et à la popularité grandissante des mouvements islamistes dans la région, le président irakien risque même de se créer des sympathies en Occident. Car ce partisan de l'État laïc pourrait constituer un élément modéré au Proche-Orient. D'ailleurs, le rapprochement est déjà amorcé puisque, le mois dernier, le gouvernement irakien et les Nations unies ont signé un accord de cessez-le-feu. L'Irak peut vendre quelques barils de pétrole de plus et que ce revenu supplémentaire doit servir à acheter des produits médicaux. Bref, il semble que la levée de l'embargo se fera graduellement et que Saddam Hussein va redevenir pour l'Occident ce qu'il était au moment de sa venue au pouvoir, en 1979 : « le gendarme laïc du Proche-Orient ».

## POLITIQUE

## L'état-major ignorait tout des problèmes de l'Aéroporté

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Pendant que le Régiment canadien aéroporté était à l'entraînement pour sa fameuse mission somalienne, en 1992, l'état-major à Ottawa était parfaitement inconscient de ses problèmes de direction et de discipline, révèlent des documents internes.

En fait, on semblait plus préoccupé par les coûts de la mission que des problèmes éventuels du régiment, indiquent des documents déposés hier devant la commission d'enquête sur le déploiement canadien en Somalie.

Le 21 octobre 1992, des généraux ont assisté à une réunion au cours de laquelle le lieutenant-colonel Paul Morneau a présenté un bilan de sa mission de reconnaissance en Somalie. Il n'a jamais été question du fait que le supérieur de M. Morneau, le brigadier-général Ernie Beno, s'apprêtait à le congédier.

Le brigadier-général Beno était furieux de la qualité de l'entraînement des membres du régiment et estimait qu'ils n'étaient pas prêts à partir, mais M. Morneau a assuré les généraux que tout allait bien.

Les généraux et les hauts fonctionnaires de la Défense, eux, semblaient plus préoccupés de savoir qui paierait la note de cette mission.

Il ne semble pas y avoir eu de discussions sur le choix du régiment pour cette mission; pourtant, la commission a entendu plusieurs témoignages mettant au jour de sérieux problèmes de discipline et de direction au sein du RCA.

Une fois déployés en Somalie, des membres de l'aéroporté

ont tué plusieurs Somaliens et ont battu à mort un adolescent fait prisonnier.

« Je n'ai eu aucune hésitation », a répondu le lieutenant-général Paul Addy, alors chef adjoint des forces canadiennes, lorsqu'on lui a demandé, hier, si le régiment devait partir.

Lors d'une réunion de l'état-major, en juillet 1992, le chef des Forces armées, le général John de Chastelain, indiquait que « le Régiment canadien aéroporté serait tout désigné pour cette tâche ».

Plus tard, en automne, on ne semblait pas savoir ce qu'allait faire exactement les troupes canadiennes en Somalie. À Bossasso, dans le nord du pays, il semble par exemple que les Canadiens devaient surtout s'assurer que la mission des Nations unies soit couronnée de succès, pour la galérie internationale.

Alors que la famine et le désordre faisaient rage dans une bonne partie de la Somalie, le Nord était relativement calme et on pouvait y trouver de la nourriture.

Mais au début de décembre, alors que le régiment s'apprêtait à partir et qu'un navire de ravitaillement mouillait au large de Bossasso, la mission changeait complètement d'allure, à la suite de la décision américaine de créer une force d'intervention multinationale.

Le Canada a tout fait pour y participer, et le déploiement prévu à Bossasso a été bouleversé: le régiment partait maintenant pour le centre de la Somalie, plus perturbé par les violences.

## Le Québec met un pied dans la « très grande bibliothèque » de France

MICHEL DOLBEC  
de la Presse Canadienne  
PARIS

■ Le Québec a déjà un pied dans la « très grande bibliothèque » de France, l'immense temple de la chose écrite légué par le président Mitterrand et qui dresse ses quatre tours en forme de livre ouvert sur le bord de la Seine à Paris.

Des institutions québécoises viennent en effet de signer une convention avec la Bibliothèque nationale en vue de la constitution d'une vaste banque de données bibliographiques recensant, sur informatique, tout ce qui a été publié sur les relations entre la France et le Québec depuis 1760.

La réalisation de ce projet a été annoncée hier en marge d'une visite du ministre québécois des Relations internationales, M. Sylvain Simard, à la « TGB », comme on l'appelle communément, mais à laquelle on donnera sans doute le nom de François Mitterrand.

Avec ses 11 millions de livres, cette bibliothèque géante sera la deuxième plus grande du monde, après celle du Congrès à Washington (21 millions de titres). Pour l'instant toutefois, l'endroit, lambrissé de bois exotique, est vide et désert. Les livres seront démenagés de l'ancienne bibliothèque nationale, rue Richelieu, au cours des prochaines semaines. L'établissement ouvrira ses portes au public à la fin de l'année et aux chercheurs en 1997.

Ce projet, auquel sont associés le centre de recherche Lionel-Groulx de Montréal, l'Institut Roland-Mounier de Paris, la Bibliothèque nationale du Québec et la BNF, vise à faire la somme de tout ce qui s'est écrit



Sylvain Simard, ministre québécois des Relations internationales

sur les liens entre la France et son ancienne colonie depuis la conquête anglaise. Livres, thèses, mémoires, articles de presse, grands reportages, liasses de correspondance: cela représente plusieurs dizaines de milliers de données à saisir. À lui seul, sur une base presque artisanale au regard des moyens considérables que possède la Bibliothèque nationale, le centre Lionel-Groulx a rédigé 12 000 fiches depuis deux ans.

« L'arrivée de grandes institutions comme la Bibliothèque nationale de France et la BNQ donne une dimension considérable à notre projet », souligne son initiateur, M. Jean-Marc Léger, directeur-général de la Fondation Lionel-Groulx. « Ce projet original et important

permettra de saisir le regard que chaque société a porté sur l'autre à chaque période, ajoute le ministre Simard, lui-même historien. C'est un enrichissement pour la coopération franco-québécoise. Cela en accroît la valeur ».

Cette recherche, qui s'adresse surtout aux universitaires et aux chercheurs, permet déjà de « redécouvrir » l'importance des échanges entre la France et le Québec. Les ponts n'ont pas été coupés après la défaite, les Français n'ont pas découvert leurs cousins en 1967, comme on le croit souvent, à tort.

Après la conquête par exemple, les congrégations religieuses ont entretenu une correspondance suivie, plus ou moins clandestine. « À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, il y avait en France un véritable enthousiasme envers le Québec, explique M. Simard. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on publiait chaque semaine plusieurs livres et articles sur le Québec ». À l'époque, peu avant 1890, le premier ministre Mercier avait effectué à Paris une visite officielle qui avait duré six mois. Cette mission avait permis la conclusion du premier emprunt franco-canadien (4 millions de dollars) et la création du Crédit foncier franco-canadien.

C'est la première fois que la Bibliothèque nationale de France s'engage aussi formellement dans un projet international de ce genre, indique-t-on. Une vingtaine de personnes (historiens et bibliothécaires) travailleront à cette recension pendant cinq ans, des deux côtés de l'Atlantique.

## Un député bloquiste déposera un projet de loi antigangs

JULES RICHER  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Dans le but de s'attaquer aux têtes dirigeantes du crime organisé, le député bloquiste Réal Ménard déposera un projet de loi antigangs, dès la rentrée parlementaire, la semaine prochaine.

Sa démarche, a-t-il expliqué hier, se veut une réponse à la mort gratuite du jeune Daniel Desrochers, âgé de 11 ans, victime d'une explosion à la voiture piégée à Montréal, en août dernier.

Selon lui, les policiers sont limités dans leurs actions à l'heure actuelle.

Ainsi, estime-t-il, l'opération Carcajou, montée par des corps policiers au Québec pour s'attaquer aux groupes de motards, n'est pas suffisante, faute de moyens législatifs appropriés.

« L'escouade Carcajou, c'est très intéressant ce qu'elle fait », dit-il.

Mais elle n'a touché jusqu'à présent qu'à la criminalité de rue, soutient M. Ménard. Pour s'attaquer véritablement au crime organisé, il faut avoir les moyens de viser plus haut.

« Cela (Carcajou) n'a rien à voir avec la prochaine étape que l'on devra mener (...) qui est d'incarcérer ceux qui vivent du crime organisé », affirme-t-il.

Bénéficiant de l'appui de plusieurs organismes communautaires, de la ville de Montréal et d'associations de policiers, M. Ménard a présenté hier une pétition de plus de 65 000 signatures au ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, pour appuyer l'adoption de son projet de loi antigangs. Il était accompagné à l'occasion de Josée-Ann Desrochers, la mère du petit Daniel.

La portée du projet de loi présentée par M. Ménard est très large.

Précisons qu'il s'agit d'un projet dit privé puisqu'il émane d'un député. Ces projets sont très rarement adoptés par le Parlement.

Afin d'écrouer les têtes dirigeantes, en somme ceux qui vivent du crime sans se salir les mains, le projet de loi prévoit des modifications au Code criminel qui font appel à des dérogations à la Charte canadienne des droits et libertés.

Les dérogations du projet sont de deux ordres: restriction de la liberté d'association, quand on peut prouver que des organisations poursuivent des buts criminels; et suspension de la présomption d'innocence pour les membres d'un groupe criminel puisqu'on présume qu'ils vivent des fruits du crime organisé.

M. Ménard reconnaît que les gouvernements sont très peu enclins à recourir à des dérogations à la Charte des droits. Ottawa n'y a jamais fait appel, et Québec l'a fait à deux reprises pour des questions linguistiques.

« Si jamais, par toutes sortes de subterfuges et de moyens techniques, dont le ministre de la Justice (Rock) dispose, on pouvait atteindre les objectifs de la loi antigangs sans recourir à la clause dérogatoire, je serais très heureux de cela », a-t-il dit.

Le ministre Rock a déjà laissé entendre aux Communautés qu'il préférerait qu'on emploie les dispositions actuelles du Code criminel pour combattre le crime organisé.

Néanmoins, rapporte M. Ménard, M. Rock s'est montré très réceptif à ses arguments lors de la rencontre d'hier, sans toutefois s'engager d'aucune façon.

## Romanow joue au psychologue

Presse Canadienne  
REGINA

■ Le premier ministre de Saskatchewan, Roy Romanow, tente d'user de psychologie avec Ottawa et troque les critiques pour des « conseils » au sujet des questions budgétaires.

Lors d'un discours télévisé, dimanche, le premier ministre néo-démocrate a demandé à Ottawa de cesser, au nom de l'unité nationale, de toucher aux programmes sociaux.

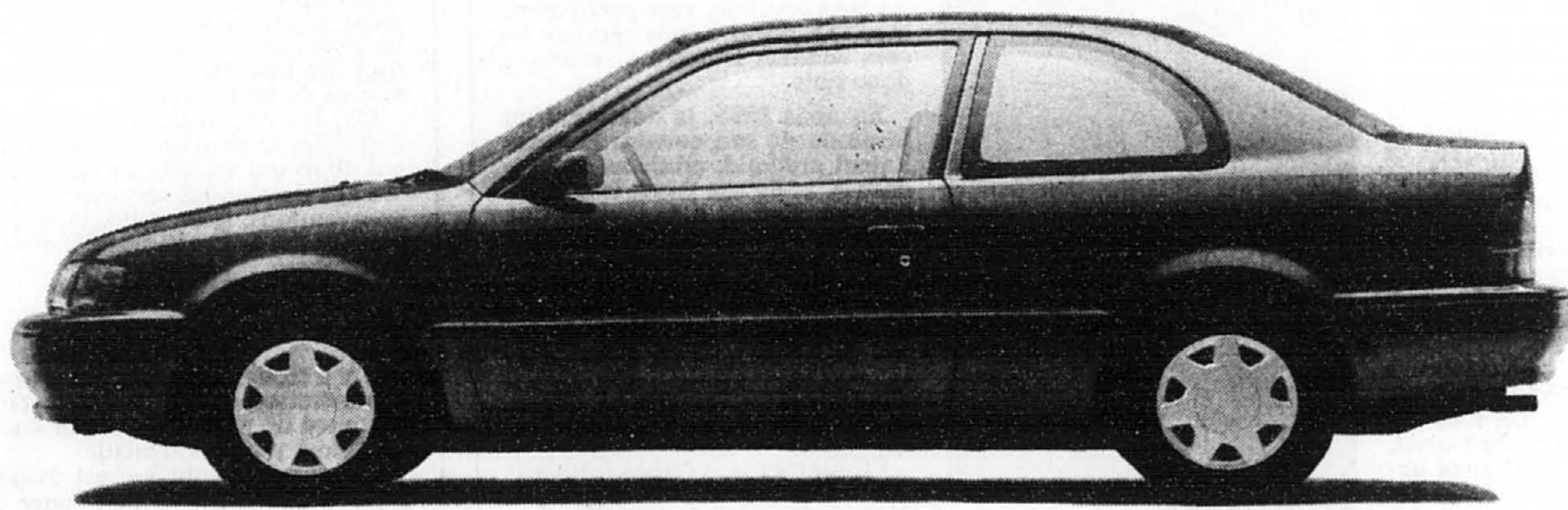
« Le gouvernement fédéral doit réduire son déficit, mais pas en sabrant les programmes sociaux, qui constituent la fibre de l'identité nationale canadienne », a-t-il dit.

Cet appel fait suite à des semaines de critiques adressées par M. Romanow au gouvernement fédéral, qui « pellete » ses problèmes financiers dans la cour des provinces.

L'allocation télévisée de dimanche laisse entendre que le premier ministre a préféré adopter une nouvelle approche, a indiqué le politologue Joe Garcia de l'Université de Saskatchewan.

L'opposition a accusé M. Romanow de s'en prendre à Ottawa pour détourner l'attention de son prochain budget, en mars.

## Le choix le plus brillant continue de nous éblouir.



Cette année avec la Tercel, Toyota remporte pour la 9<sup>e</sup> fois en 14 ans, le prix le plus prestigieux en matière de qualité automobile au Canada.

Louez une Tercel SD 96 à partir  
**199 \$**  
par mois/48 mois

et 94), notre véhicule le plus économique, de remporter les grands honneurs. Merci à nos clients qui prouvent encore une fois que la qualité n'a rien à voir avec un prix exorbitant, mais plutôt avec le nom Toyota.

® Marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes

Depuis 1983, la remise annuelle du Trophée de la meilleure voiture usagée par la CAA<sup>md</sup> célèbre le véhicule qui a surpassé tous les autres par sa fiabilité, son coût de fonctionnement économique et le taux de satisfaction élevé de ses propriétaires. Cette année, c'est au tour de l'excitante Tercel (Modèles 92, 93,



TOYOTA



CREDIT TOYOTA

Profitez des plans de financement et du programme de location Solution Toyota offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. Offres de location sur approbation de Crédit Toyota valables uniquement sur les modèles Tercel SD ACS1LK-AA 1996 neufs, vendus au détail et livrés aux clients admissibles avant le 29 février 1996. \*En fonction d'une location-bail de 48 mois avec comptant de 750 \$ ou reprise d'un montant équivalent. Un dépôt de garantie remboursable de 2505 et le premier versement mensuel exigés au moment de la livraison du véhicule. Durées de location de 24 et 36 mois également possibles. Tercel SD ACS1LK-AA: coût total de la location, 10 302 \$; prix de l'option d'achat, 3 942,84 \$. Prix de l'option d'achat et frais de location basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire: 7 \$/km pour la Tercel. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Assurances, immobilisation, transport, frais de préparation et taxes en vigueur en sus. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

# Arts Spectacles

## Musique

### OSM : un concerto sur quatre



CLAUDE GINGRAS

« Entartete ». Le mot de quatre syllabes est allemand, signifie « dégénéré » et désigne la musique qui avait été bannie sous le IIIe Reich.

À l'Orchestre Symphonique de Montréal, « Entartete » a perdu presque toutes ses composantes : il ne reste plus qu'une syllabe sur quatre, qu'un concerto sur quatre.

Le terme « Entartete Musik » s'applique donc aux oeuvres musicales que les nazis avaient condamnées. L'interdit d'exécution publique frappait automatiquement toute oeuvre dont le compositeur était d'origine juive ; il s'étendait aussi à un compositeur qui, sans être juif, avait écrit une oeuvre ne correspondant pas aux standards établis par le régime. Certaines oeuvres entraient même dans l'une et l'autre catégories.

Decca / London a entrepris il y a quelques années une série d'enregistrements qui, sous l'appellation « Entartete Musik », est consacrée aux oeuvres ainsi interdites. S'en inspirant, Charles Dutoit avait monté pour le huitième « Grand Concert » de l'OSM, ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, un programme « Entartete Musik » dont il était fier, et avec raison. Ce programme marque d'ailleurs son retour pour une période de cinq semaines.

Le concert double offrait l'originalité de réunir, joués par le jeune et célèbre violoncelliste Yo-Yo Ma, quatre concertos d'auteurs bannis par les nazis : ceux de Erich Wolfgang Korngold et de Berthold Goldschmidt, juifs tous les deux, et ceux de Paul Hindemith qui, sans être juif, subit lui aussi les foudres du IIIe Reich, soit la *Kammermusik* no 3 et le Concerto.

Il y a quelques semaines, on annonçait que les deux Hindemith étaient remplacés par le populaire Concerto de Dvorak. Impossible, bien sûr, de connaître l'origine du changement. On croit que l'administration de l'OSM, qui a grand besoin de remplir ses salles, a fait accepter à Dutoit et à Ma l'idée d'une affiche plus « attrayante ». Ma n'a d'ailleurs pas dû se plaindre du remplacement : jouer le Dvorak en public attirera l'attention sur son récent — et deuxième — enregistrement de l'oeuvre. Ma avait joué le Dvorak à l'OSM en 1982. Son dernier passage ici : 1994, pour la *Sinfonia concertante* op. 125 de Prokofiev.

Des rumeurs me sont parvenues dimanche, confirmées hier par l'OSM : le Concerto de Korngold est remplacé par une autre oeuvre de ce compositeur — deux, en fait, mais assez courtes : *Prélude et Sérénade* de la pantomime *Der Schneemann* (« L'Homme de neige »), que l'enfant prodige Korngold composa à 11 ans. À l'OSM, on indique que M. Ma trouvait que « deux concertos, c'était suffisant ». Il ne fallait donc pas, au départ, accepter d'en jouer quatre !

Domage pour le Concerto : Korngold, établi à Hollywood, l'avait écrit en 1946 pour un film, *Deception*, l'histoire d'un violoncelliste (Paul Henreid) marié à une pianiste (Bette Davis) qui était la maîtresse d'un compositeur (l'auteur dudit concerto).

Des quatre concertos du programme « Entartete » ori-

ginal, il n'en reste donc plus qu'un : le Goldschmidt. Et si le Goldschmidt a survécu au remue-ménage, c'est sans doute parce que Decca / London enregistrera l'exécution *live*, les deux soirs.

Pour la première fois depuis les 16 ans d'association Dutoit-OSM-D / L, un enregistrement sera en effet réalisé en public. La D / L ne connaît pas encore la composition du disque. Selon diverses sources, l'enregistrement de l'OSM partagera avec d'autres orchestres un disque consacré à Goldschmidt, qui a 93 ans cette année.

Le Concerto de Goldschmidt, en quatre mouvements et d'une durée totale de 23 minutes, fut créé en 1954 à Glasgow par William Pleeth et fut ensuite donné en première nord-américaine à Pittsburgh par la violoncelliste canadienne Zara Nelsova. Il en existe déjà un enregistrement : David Geringas, chez cpo.

#### ALTO ET PIANO

On entendra du Hindemith plus tard cette semaine : jeudi soir, 19 h 30, Pollack Hall de McGill, aux Concerts CBC, Neal Gripp, l'alto-solo de l'OSM, jouera sa Sonate op. 25 no 4 avec le pianiste Stéphane Lemelin. Les deux musiciens donneront aussi la Sonate op. 147 de Chostakovitch et la première Sonate de Brahms, et le pianiste complètera le programme avec les quatre *Klavierstücke* op. 119 du même Brahms.

#### ÉCHANGES QUÉBEC-BELGIQUE

Le programme « Musiques-échange Québec-Belgique » s'ouvre vendredi à l'Agora de la Danse (840, Cherrier). Programme de vendredi : table ronde à 17 h 30 et concert du Nouvel Ensemble Moderne à 20 h, avec des oeuvres de Frédéric D'Haene, Claude Coppens, Wim Henderickx, Geert Logghe, James Harley, Suzanne Hébert-Tremblay et Laurie Radford.

#### DAVELUY À SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dans le cadre des récitals présentés par les anciens titulaires de Saint-Jean-Baptiste à l'orgue restauré, on entendra dimanche, 16 h 30, l'organiste actuel de l'Oratoire Saint-Joseph, Raymond Daveluy, qui fut titulaire à SJB de 1946 à 1951. On marquera du même coup ses 50 ans de carrière. M. Daveluy jouera la célèbre Toccata et Fugue BWV 565 de Bach et la Fantaisie et Fugue sur « Ad nos » de Liszt et improvisera une symphonie en quatre mouvements sur des thèmes d'élèves et amis.

#### MOZART AU « MET »-RADIO

*Così fan tutte*, de Mozart, est à l'affiche de la radiodiffusion en direct du Metropolitan de New York samedi, 13 h 30, CBF-FM. Cecilia Bartoli, qui fait cette saison ses débuts au « Met », sera la servante Despina. Dans les autres rôles : Carol Vaness, Jerry Hadley, Suzanne Mentzer, Dwayne Croft et Thomas Allen. Au pupitre : James Levine. Invités aux extraits montréalais : Maurice Tourigny et Irène Brisson.

#### EN BREF

La claveciniste Mireille Lagacé joue les *Suites françaises* de Bach jeudi soir, 20 h, à la Chapelle historique du Bon Pasteur, et le pianiste Louis-Philippe Pelletier poursuit son intégrale Debussy au même endroit samedi soir, 20 h, avec la *Suite bargamasque* et le recueil *Pour le piano*. Le Choeur de l'OSM, dir. Iwan Edwards, donnera le *Requiem* de Mozart et le *Stabat Mater* de Pergolesi à la basilique Notre-Dame le 3 avril... Le contrat de Pascal Verrot comme chef de l'Orchestre Symphonique de Québec a été prolongé jusqu'en juin 1998... Prière de noter : l'enregistrement de la *Missa solennis* de Beethoven ce soir à l'église Saint-Jean-Baptiste n'est pas ouvert au public.

## Télévision

### Radio-Québec nomme ses grands patrons



LOUISE COUSINEAU

Quand un président-directeur général par intérim nomme les grands patrons de son entreprise, on peut croire qu'il ne sera pas intérimaire longtemps. Toujours est-il que M. Michel Pagé, pdg par intérim de Radio-Québec a annoncé hier qu'il sera pas intérimaire longtemps. Toujours est-il que M. Michel Pagé, pdg par intérim de Radio-Québec a annoncé hier qu'il sera pas intérimaire longtemps.

Paul Breton qui était directeur général de la programmation par intérim est confirmé à son poste. Il est à Radio-Québec depuis 1980. Monique Goyette est promue directrice générale de l'administration, des finances et des ressources humaines. Elle est à Radio-Québec depuis 89. Clément Bourassa est directeur général de la production et des technologies. Il occupait déjà le poste par intérim et est à Radio-Québec depuis 87. Me Denis Belleval devient directeur général

des affaires juridiques. Il est à Radio-Québec depuis 90 et succède à Me Luc Audet.

On remarquera qu'il n'y a plus de vice-présidents : les haut gradés sont maintenant directeurs généraux.

Du sang neuf : Francyne Morin deviendra directrice des communications le 21 février. Elle a passé 15 ans chez Malofilm, notamment à des postes de vice-présidente.

Mme Claude Durand demeure directrice du marketing, poste qu'elle occupe depuis 94. Elle aura pour mission d'aller chercher 25 millions dans les autres ministères de Québec.

Radio-Québec, qui compte dorénavant 329 employés permanents, se cherche aussi un contrôleur des coûts de coproduction, un directeur des ressources humaines et un chef de la promotion. On est également à la recherche de deux producteurs. Un pour le secteur information et l'autre pour la formation.

Mais il n'y aura pas de directeur à Québec, relevant directement du président. Ce poste, envisagé par feu le pdg Jean Fortier, a été aboli. Le bureau de Québec comptera dix personnes.

Une partie de la nouvelle programmation de Radio-Québec doit être prête pour la rentrée de septembre. Le reste suivra en janvier. M. Pagé a rencontré 88 producteurs privés ces derniers temps pour leur faire part de ses demandes. Les producteurs ont aussi été invités à faire des suggestions.

#### Télé-Métropole a eu 35 ans hier

Un anniversaire qui tombe un lundi tombe bien mal. Aussi, c'est dimanche prochain que Télé-Métropole, qui a eu 35 ans hier, organisera un gros party de deux heures en ondes. En direct. Les animateurs seront Michel Jasmin, Réal Giguère, Jean-Pierre Coallier et Gregory Charles, qui ont été MM. Coallier et Charles le sont toujours — animateurs à TM.

Le concept est de Benoit L'Herbier, le fils de Robert qui a été longtemps le grand patron des programmes du temps où la chaîne s'appelait le canal 10 et avait un succès phénoménal. Pierre Ste-Marie réalisera.

Parmi les invités : Ginette Reno, Yvon Deschamps et Johanne Blouin. Il va être question du bon vieux temps où les grands penseurs de ce monde

ne prenaient pas la télévision au sérieux. On reverra quelques extraits d'émissions.

#### Ces enfants d'ailleurs : Marie, Raymond et Macha

Le tournage de la série *Ces enfants d'ailleurs*, adaptée par le scénariste Claude Fournier et le réalisateur Jean Beaudin d'après le best-seller — 400 000 vendus au Québec et en France — d'Arlette Cousture commencera le 25 mars à Cracovie en Pologne.

Marie Tifo et Raymond Cloutier seront les parents. Leurs enfants qui émigrèrent au Canada seront joués par Patrick Goyette, Michèle-Barbara Pelletier et Dany Gilmore. Rémy Girard sera l'épicière Favreau, Macha Grenon sera l'infirmière anglaise Pamela et René Gagnon sera le père Villeneuve au Manitoba.

La série est destinée au réseau TVA à l'hiver 97. Elle comprendra dix épisodes d'une heure. Elle est produite par Modus TV et Neofilms.

On ignore encore qui jouera du violon. On sait qu'Elizabeth, la seule fille de la famille, est une virtuose de cet instrument.

### Cité Rock-Détente prend le virage Internet

#### SUZANNE COLPRON

Après CHOM, CJFM, CISM et CKRL, la radio Rock-Détente a pris le virage Internet.

Particularité intéressante : le nouveau site inauguré hier diffuse des photos des animateurs en action grâce à une caméra installée dans le studio de Cité Rock-Détente, à Montréal. Une nouvelle image de l'animateur apparaît à l'écran à toutes les 60 secondes.

On ne peut pas encore parler de vidéo mais c'est déjà plus que le son...

« Internet est un nouveau média. Il faut exploiter ses possibilités. La caméra en studio nous permet de donner des informations qu'on ne pourrait pas transmettre autrement. Elle permet aux auditeurs de fureter dans un studio d'enregistrement. Pour nous, c'est un hameçon de plus pour accrocher du monde sur notre site Internet », explique Sylvain Langlois, de Cité Rock-Détente.

Au cours de la semaine dernière, plus de 2200 internautes ont visité le site même s'il ne contenait que très peu d'informations.

Inauguré hier, à 17 h, dans le cadre de l'émission *Centre-ville Arts & Spectacles*, il renferme maintenant une cinquantaine de pages. On trouve des renseignements



sur les animateurs — la couleur des yeux et le signe du zodiaque d'Annie Lessard, par exemple ! —, des concours, un forum de discussions, l'horaire des émissions, des messages personnalisés, une boîte aux lettres, etc.

De nouvelles pages s'ajoutent dans les prochaines semaines sur les autres stations du réseau Rock-Détente au Québec,

en Estrie, au Saguenay et au Lac Saint-Jean, en Abitibi, en Mauricie, à Québec et en Outaouais.

Hier, à Montréal, pendant près de deux heures, Marjo a répondu en ondes aux questions des gens « branchés » sur Internet, en compagnie des animateurs Diane Lafrance et Dominique Frégault. Les auditeurs pouvaient également s'initier gratuitement au réseau Internet en se rendant au Café électro-

ne où les attendait Elaine Lauzon.

Dominique Frégault a pris la relève à 19 h avec une nouvelle émission d'une heure sur le réseau Internet. Appelée *Rock-Détente point Com*, cette émission est diffusée tous les soirs de la semaine de 19 h à 20 h et donne des nouvelles puisées à même Internet.

Voici l'adresse : <http://www.rock-detente.com>.

### Pianissimo à Saison Jazz Montréal : prendre les bouchées... triples !

#### ALAIN BRUNET

Tellement difficile de faire avaler au jazzophile que certains musiciens d'ici affichent un calibre supérieur à la moyenne nationale, qu'ils méritent la même attention dont bénéficient tant de recrues américaines, puissamment médiatisées et endossées illico par les grands événements qu'on connaît.

Pour la pianiste Dinah Véro, il existe quatre catégories de musiciens de jazz. « La catégorie A est celle des superstars. La B comprend les accompagnateurs des superstars. Dans la catégorie C, on trouve les sidemen... des sidemen. Dans la D, restent celles et ceux qui espèrent se tailler une place sur le circuit », énumère-t-elle.

Est-il besoin d'ajouter que la plupart des musiciens de Montréal figurent dans la catégorie D ? Et que cette hiérarchie de musiciens, toujours selon Dinah Véro, n'a que peu à voir avec le talent véritable ? Être excellent musicien et vivre du jazz à Montréal conduit encore à être taxé péjorativement de « local ». Pour en finir avec cette mentalité de colonisé (n'ayons pas peur des mots), il faut donc prendre les

bouchées... triples. Joindre l'utile à l'agréable en proposant un concept original à trois pianos, partager le même tremplin en proposant trois solos, suivis d'un trio de claviers. Voilà qui justifie la tenue de l'événement *Pianissimo*, ce soir et demain au Gesù.

Jean Beaudet est un artiste accompli. Ouvert à la dissonance, hyper-moderne mais aussi profondément enraciné dans la tradition, cet artiste mature est doué d'une personnalité musicale peu commune. Pour certains, il est un des grands pianistes de jazz au Québec, le plus apte à marier virtuosité et originalité. Depuis des années, Beaudet est connu des aficionados - il a la quarantaine bien sonnée. Pour x raisons (trop fastidieuses à énumérer), il a encore peine à en disserter... Avec le batteur Michel Ratté et le contrebassiste Daniel Lessard, il a enregistré la bande maîtresse d'un éventuel album, sans pour autant trouver preneur du côté des maisons de disques. Incroyable...

Dinah Véro, d'origine martiniquaise, élevée à Paris, transplantée à Montréal à l'âge de 14 ans (elle en a 28), risque d'être la prochaine jazzwoman d'ici à jouer d'une renommée nationale. Touche d'enfer, souplesse, agili-

té, formation classique à toute épreuve, sens rythmique hors du commun, encore du chemin à faire sur le plan de l'improvisation et de la composition. Dinah Véro mène aussi les destinées d'un quintette formé du saxophoniste Janis Steprans, du trompettiste Samuel Véro (son frère), du contrebassiste Larry Bjornson et du batteur Nasyr Abdul Al Khabyr. Surveillez-la de près !

Par les temps qui courent, Jean-François Groulx, 32 ans, est le plus choyé des trois protagonistes de *Pianissimo* depuis sa victoire obtenue au Concours de Jazz du Maurier (l'été dernier) et ses tournées avec Louise Forestier. Il lançait, mardi dernier, un premier album en trio, album endossé par l'étiquette Justin Time. Ron Séguin l'y accompagne à la contrebasse, Paul Léger et Magella Cormier s'y partagent le rôle de batteur. Avec Louise Forestier, il dit avoir appris que *less is more*.

Groulx sait qu'on atteint l'excellence en se produisant régulièrement sur scène.

Très fort sur le plan rythmique, le pianiste mise sur des mélodies fortes, accessibles. Il a peine à écouter D.D. Jackson, trop dissonant selon ses critères, ou

Gonzalo Rubalcaba, trop technique. Il dit préférer Bill Evans, Herbie Hancock ou Keith Jarrett. « Je suis assez paillard de nerfs au naturel, j'aime écouter des trucs relaxants. Shirley Horn, Chet Baker, le trio Peacock-DeJohnette-Jarrett, etc. Coltrane, je ne l'écoute pas pour me reposer », indique-t-il.

Samedi dernier, Groulx, Véro et Beaudet attendaient que le gardien de sécurité du Conservatoire leur ouvre la porte de leur salle de répétition. Alors pourquoi ne pas mettre au point le menu de ces deux soirées au Gesù ? Une telle rencontre exige une certaine préparation sur papier, tout de même. Pour que chacun puisse s'exprimer en solo, il fut décidé de choisir la formule en trio au détriment du duo de claviers. En somme, le programme de *Pianissimo* sera composé d'une partie individuelle et d'une partie collective.

N'ayez crainte, ces bonnes gens ont, depuis, pris le temps de revoir ensemble la conjugaison de leurs claviers. À vue de nez, ces bouchées triples risquent d'être ragoutantes.

*Pianissimo*, ce soir et demain au Gesù, dans le cadre de Saison Jazz Montréal. Le trio de Jean-François Groulx se produira à la Chapelle historique du Bon Pasteur le vendredi 1er mars, ainsi qu'à l'Air du temps, du 21 au 24 mars.

#### LA QUESTION DU PUBLIC

Je gagne jamais sans mon lait



Pour participer, répondez à la question suivante et composez le 1 900 870-LAIT (5248)\*

LAIT SRC Télévision La Presse

#### 500\$ à gagner chaque jour!

Crocodile Dundee était interprété au cinéma par...  
1. Harrison Ford 2. Hulk Hogan 3. Paul Hogan 4. Serge Turgeon

Réponse à la question précédente: 2. Dupond et Dupont

\* Des frais de 99¢ par appel seront facturés. Vous pouvez également envoyer votre réponse par télécopieur au (514) 599-5853. Ouvert aux 18 ans et plus. Règlement détaillé du concours offert dans toutes les stations régionales et affiliées de la SRC.

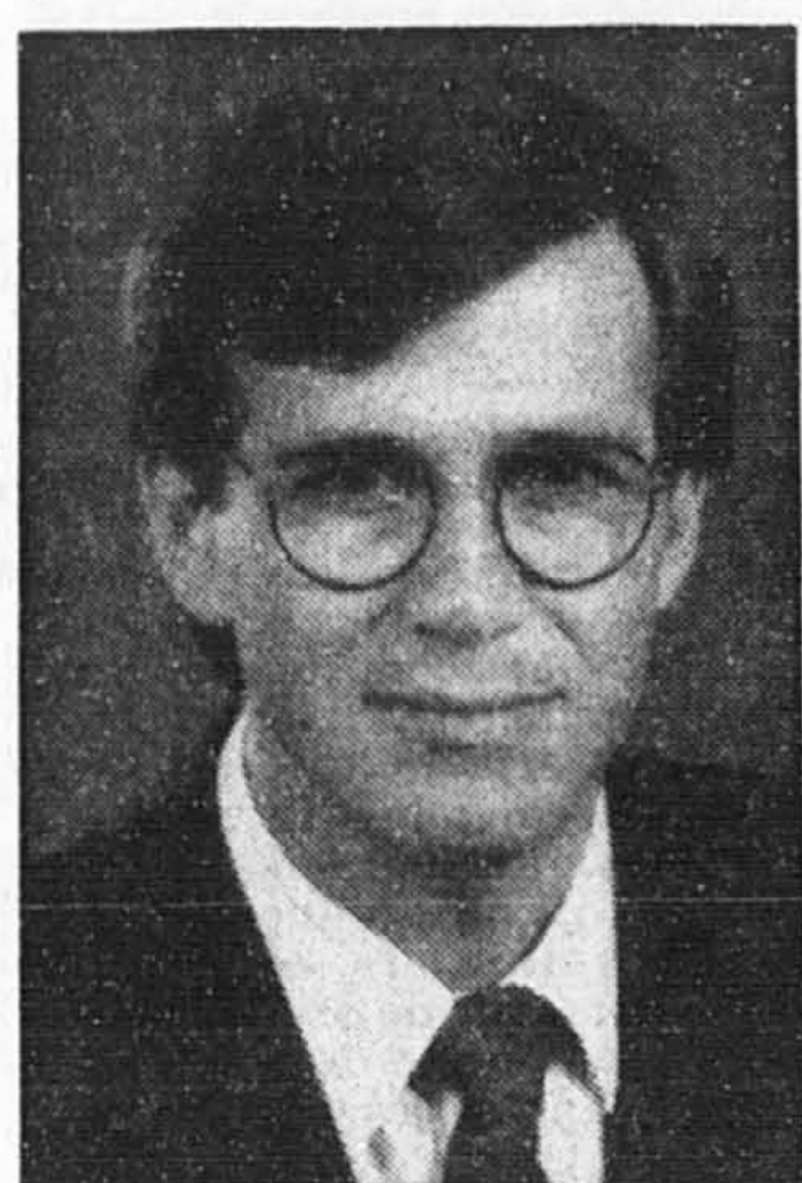
# Le président du conseil de Télé-Métropole reconnaît que le ton a dérapé récemment

MARIO SIMARD  
de la Presse Canadienne

Le président du conseil de Télé-Métropole, Guy Crevier, souhaite que le récent dépôt du rapport Jumeau, qui recommande de nouvelles voies de financement pour Radio-Canada, ait l'effet de calmer le débat entre les télédiffuseurs privés et la société d'État, et favorise la coopération entre tous les intervenants pour trouver les solutions aux problèmes de l'industrie.

Télé-Métropole n'y est pas allée de main morte dans ses attaques contre Radio-Canada au cours des derniers mois, achetant même des pages complètes dans les quotidiens pour dénoncer un système qui permet à Radio-Canada de bénéficier de près d'un milliard de subventions du gouvernement fédéral pour ensuite venir concurrencer les télédiffuseurs privés, notamment sur le marché des recettes publicitaires.

« On vit dans une industrie où presque tous les jours on se fait la lutte pour les cotes d'écoute, les revenus, et parfois le ton dérape. Je dirais que le ton a dérapé de notre côté, autant qu'il a dérapé de l'autre côté », a reconnu M. Crevier, hier, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires de TM.



M. Guy Crevier estime que les gens ne réalisent pas à quel point il est difficile de gérer une entreprise de télévision quand il y a un déséquilibre.

« Je pense que le constat qui a été fait par M. Jumeau va donner un ton différent, parce que c'est un constat qui est de l'extérieur. Quelqu'un de l'extérieur nous dit : oui il y a un problème, trouvons des solutions. J'ai cru noter aussi dans le ton de M. Beatty (Perrin, président de Ra-

dio-Canada) une certaine reconnaissance des problèmes.

« J'espère qu'on va maintenant avoir un second souffle et qu'on va avoir une invitation à se mettre à table pour trouver des solutions. »

Le rapport du comité présidé par Pierre Jumeau, ancien président de Radio-Canada, recommande le retrait de la SRC du marché des recettes publicitaires, qui seraient alors remplacées par les revenus d'une taxe sur certains services de communications tels la cablodistribution et le téléphone.

M. Crevier a souligné que la part des revenus de publicité dans le financement du réseau français de Radio-Canada était de 18 % en 1982, alors qu'elle s'élevait maintenant à 40 %.

« Je pense que les gens ne réalisent pas à quel point il est difficile de gérer une entreprise de télévision quand il y a un déséquilibre, a dit M. Crevier. Pour notre part, on ne peut pas se lancer dans de grandes opérations tels les Jeux olympiques, les grandes séries ou l'achat de produits étrangers comme la série sur les Beatles.

« On ne peut pas viser une rentabilité zéro, à ce que le montant d'acquisition égale celui du revenu. Parce que nous avons ensuite une bâtisse à

payer, des chèques à envoyer à 1100 employés, des frais à renvoyer à la banque. Alors que Radio-Canada, qui ne vise que l'équilibre, reçoit un milliard de dollars de subventions pour générer ses autres activités. »

Conscient que l'idée d'une taxe proposée par le rapport Jumeau n'est pas très populaire auprès des consommateurs et des industries de communication concernées (dont le cablodistributeur Vidéotron, propriétaire de Télé-Métropole), M. Crevier propose d'explorer d'autres avenues.

Il souligne notamment que d'autres pays ont établi des règles qui font en sorte que la télévision publique ne peut acheter des droits sur des produits étrangers, ou qu'elle ne peut le faire que si les chaînes privées ne sont pas intéressées. Ou alors, si la télé publique fait l'acquisition de produits étrangers à forts prix, elle doit établir la tarification de ses pauses publicitaires en conséquence.

« Je crois que Radio-Canada pourrait très bien être sur le marché publicitaire comme elle le fait actuellement, mais avec une règle qui dit que sa tarification doit suivre le prix de ses émissions », a déclaré M. Crevier.

# RIDEAU, le marché des diffuseurs d'âme

Ils demandent l'adoption d'une politique de la diffusion des arts

MARIE-CHRISTINE BLAIS  
collaboration spéciale

« Diffuseurs d'âme » : l'expression est du mettre en scène Michel Nadeau, du théâtre Niveau Parking. Il l'a lancée dimanche soir lors du spectacle d'ouverture de la Bourse RIDEAU pour désigner les quelque 400 personnes réunies à Québec jusqu'à jeudi dans le cadre de cette neuvième rencontre.

L'événement, organisé annuellement par le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, vise à permettre à ses membres (c'est-à-dire la majorité des salles de spectacles du Québec) d'établir des contacts avec les artistes, qu'ils soient du domaine du théâtre, de la danse contemporaine, de la musique populaire, du théâtre jeune public ou de la musique classique. C'est la première fois que la Bourse se tient à Québec.

Les diffuseurs d'âme auront fort à faire pour justement préserver la part d'âme de leur métier. Les conditions économiques ont, on le sait, des effets quasi catastrophiques sur l'industrie du spectacle.

Hormis le secteur de l'humour, les arts de la scène « en arrachent » quand vient le temps de partir en tournée, musique dite populaire comprise. C'est à se demander si RIDEAU, qui a donné un bon coup de pouce au théâtre pour enfants, à la danse contemporaine et à la musique classique lors de précédentes éditions de sa Bourse, n'aura pas à se porter au secours de la musique populaire l'an prochain.

Quoi qu'il en soit, le problème s'étend, d'une façon ou d'une autre, à tous les arts de la scène. Dans certaines régions, les shows sont désormais devenus rares. On cite par exemple le cas de la Gaspésie où le chômage sape singulièrement le budget « sorties » des ménages. Pour reprendre les mots d'un représentant d'artistes, « pas de jobs, pas d'argent; pas d'argent, pas de spectacles; pas de spectacles, pas de spectacles! ».

C'est notamment pour améliorer cet état de choses que les membres de RIDEAU, réunis en assemblée générale extraordinaire dimanche après-midi, ont adopté unanimement un manifeste à l'intention du gouvernement québécois, lui réclamant instamment « l'adoption rapide d'une politique de la diffusion des arts vivants », politique qui, entre autres, reconnaît officiellement la profession de diffuseur. L'histoire ne dit pas si les producteurs de spectacles voient la chose d'un bon oeil...

« Mais je crois que les producteurs n'ont d'autre choix que d'admettre que la diffusion

des arts de la scène doit être, à cette étape-ci, une priorité d'État, explique Marie Daveluy, directrice générale de RIDEAU. Or, c'est la tournée qui fait vivre les producteurs. Mais sans soutien, la diffusion en province devient de plus en plus difficile. Et dès qu'il s'agit d'un spectacle de création, c'est encore plus difficile pour un diffuseur.

« RIDEAU défend justement le droit du public québécois à une culture riche et variée, poursuit Mme Daveluy. Quand une pièce de théâtre comme Les Maîtres anciens joue devant 90 personnes à Rimouski, ça peut sembler peu alors qu'on devrait tous applaudir cet exploit. Mais on sait aussi que cela va se solder par des pertes d'environ 7000 \$ pour le diffuseur. Or, le seul programme gouvernemental existant pour le moment, c'est l'Aide à la circulation qui s'adresse... aux producteurs. Les diffuseurs, eux, n'ont rien pour combler le manque à gagner. »

Ni rien pour avoir envie de prendre quelques risques, pourtant nécessaires si on veut effectivement soutenir la création et partant, la culture québécoise. « En province, explique Mme Daveluy, les livres, le cinéma, Internet et la télévision sont en bonne partie des produits artistiques non québécois (pour ne pas dire américains). Les arts de la scène sont à peu près le seul produit québécois qui y circule. En faciliter la diffusion en dehors des grands centres, c'est faciliter la diffusion de la culture québécoise. »

À cet égard, RIDEAU et ses membres doivent justement faire face à un autre défi, celui du marché européen qui aimait bien que sa contrepartie québécoise lui renvoie l'ascenseur et qu'il lui ouvre à son tour les portes afin que les artistes européens se produisent chez nous, aussi bien à Montréal, à Québec qu'en province.

RIDEAU est devenu, l'an dernier, membre du réseau EurAm, qui regroupe des organisations d'Allemagne, de Belgique, de Catalogne (Espagne), de France, des Pays-Bas, d'Italie, de Suisse et du Québec. Environ une quarantaine de participants à la neuvième édition de la Bourse sont d'ailleurs des diffuseurs et des représentants d'artistes européens. La Bourse RIDEAU devrait permettre de prendre la mesure de cette ouverture sur l'extérieur.

Pendant ce temps et malgré le contexte quelque peu difficile, les transactions se poursuivent à la Bourse RIDEAU entre les laissez-passer jaunes (portés par les diffuseurs) et les laissez-passer verts (les représentants d'artistes)...

# Mauvaise plaisanterie

ALAIN BRUNET

Ayant pignon sur rue de l'Église à Verdun, la maison de disques Star (Roch Voisine, André Gagnon, Too Many Cooks, Jeff Smallwood, etc.) a été hier l'objet d'une mauvaise plaisanterie.

Un colis suspect y a effectivement été livré.

Découvrant dans cette boîte de carton un système de minuterie, des bâtons rouges évoquant la dynamite ainsi que du filage, un employé de Star a demandé l'aide de la police afin de vérifier s'il s'agissait d'une véritable bombe. Arrivés sur les lieux, les spécialistes de l'escouade technique ont d'abord considéré que l'objet avait toutes les allures d'un engin dangereux. À 15 h 28, le colis était démantelé par l'escouade technique.

Il ne s'agissait pas d'une bombe.

Trois lettres étaient attachées au colis, on n'en connaît toujours pas le contenu; le tout a été confié à la section « identité » de la police de la CUM. « Fausse alerte », concluait André DiCesare, en début d'après-midi. Le propriétaire des Disques Star ajoutait n'avoir aucune idée de qui pourrait bien être l'auteur de cette mauvaise plaisanterie.



## Mort du chanteur de blues Brownie McGhee

Le guitariste et chanteur de blues Brownie McGhee (à droite), qui s'était produit pendant des années avec le joueur d'harmonica Sonny Terry (à gauche), est mort vendredi des suites d'un cancer de l'estomac à l'âge de 80 ans, dans un hôpital d'Oakland, en Californie. McGhee et Terry, disparu en 1986, avaient contribué à populariser le blues dans les années cinquante et au début des années soixante. Ils ont joué ensemble jusqu'à la fin des années soixante-dix, aussi bien dans des manifestations contestataires qu'à Broadway. Les deux hommes ont également enregistré plusieurs disques. Brownie McGhee avait continué de se produire en solo pendant quelques années.

## Votre soirée de télévision

La Presse

## Choix d'émissions par Louise Cousineau

- 19:30 - LA FACTURE**  
Sujets: les systèmes plus ou moins efficaces de traitement d'eau dans les maisons; acheter une franchise n'est pas une garantie d'enrichissement.
- 20:00 - LES HÉRITIERS DUVAL**  
Où donc est passé le petit Zénon?
- 20:00 - UNE FEMME DE TÊTE**  
Première d'une minisérie en quatre épisodes mettant en vedette Sally Field. Elle y incarne une Texane qui héritera d'une fortune au début du siècle.
- 20:00 - LIVE FROM LINCOLN CENTER**  
Concert célébrant les 20 ans d'association du violoncelliste Yo-Yo Ma et du pianiste Emmanuel Ax.
- 20:30 - ÇA SE DISCUTE**  
Bonne question: les Français ont-ils mauvaise réputation dans le monde?
- 21:00 - LE MATCH DE LA VIE**  
Sujets: les lobbies antitabac et le politiquement correct, la solitude des personnes âgées et les loups.
- 21:00 - LES PRIX DU QUÉBEC**  
Portrait de l'écrivain Jacques Poulin.
- 22:00 - BESOIN D'AMOUR**  
Invités: le chanteur David Étienne, le lutteur Johnny Rougeau junior et le boxeur Deano Clavet.
- 22:30 - CHA BA DA**  
Invités: Daniel Lavoie, Daniel Johnson, Jean-Michel Anctil et Georgio Conti.

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 (9) 13	Ce soir	Country centre-ville	La Facture / Filtres à eau	Les Héritiers Duval	Scoop			Le Téléjournal	Le Point (22-24)	Sport / Météo (23-25)	Découverte	2 (9) 13
TVA	4 (8) t 7 (10)	Le TVA	Piment fort / S. Chapleau	Chambres en ville	Place Melrose	Le Match de la vie / Lobbies antitabac et le «politiquement correct»			Le TVA	chaBada / Daniel Lavoie, Daniel Johnson, Jean-Michel Anctil	TVA Sports / Loteries (23-52)	4 (8) t 7 (10)	
RQ	15 (17) 24 (45)	Passe-Partout	La Maison de Ouimzie	Le Québec aujourd'hui	On n'est pas né d'hier	Consommation	Les Prix du Québec	À vos affaires	Fous de la pub	L'Afrique de toutes façons	Cinéma / LE LONG SILENCE (4) avec C. Gravina, J. Perrin	15 (17) 24 (45)	
TQS	16 (30) 35	Guerre des clans	Flash / Gilles Vigneault	RoboCop		Cinéma / UNE FEMME DE TÊTE (5) avec Sally Field, Ron Silver (1/4)			Besoin d'amour / David Étienne	Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus extra / Sylvain Gauthier	16 (30) 35
CBC	5	News		Inside Qc	Market Place	the fifth estate	Witness		CBC News		News	Taxi	5
CTV	6	Newsline		Undercurrents									6
CTV	12	Pulse		E.T.	Lifestyle	Roseanne	Hudson Street	Home Improvement	John Larroquette	W 5	CTV News	Pulse	12
CTV	8	Newsline		Wheel of...	Jeopardy!							Nightline	8
ABC	22	News	ABC News	Roseanne	Home Videos							Nightline (23:35)	ABC 22
CBS	3	News		CBS News	E.T.	New Hampshire Primary	Cinéma / SINS OF SILENCE avec Lindsay Wagner, Holly Marie Combs					Late Sh. (23:35)	CBS 3
NBC	5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Wings	3rd Rock...	Frasier	J. Larroquette	Dateline NBC		Tonight (23:35)	NBC 5
PBS	33	News		Nightly Bus.	Computer...	Nova / War Machines of...	Frontline / M. Jackson Scandal				The New Hampshire Primary	POSITIVE: Life with HIV (3/4)	33
PBS	57	ITN News	Nightly Bus.	News		Live From Lincoln Center / Yo-Yo Ma, Emanuel Ax				The United States of Poetry	EastEnders	Van der Valk	57
ONT	12	Pignon sur rue	Voit	Panorama	...en ligne	...comptes	Parfums...	Minisérie / Échec au roi (3/4)	XXe Siècle / Cuba		Panorama	...en ligne	12
ONT	24	CRO	Bill Nye	Cats & Dogs		Studio 2 (20:05)	Baldy Man	Dead Donkey	Carrott's Commercial...		Imprint		24
A & E		Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Teddy Roosevelt	Cinéma / INSPECTOR ALLEY: DEAD WATER				Law & Order		A & E
BRAVO		Sonny Terry & Brownie McGhee	Bravonews	Robert Aitken	Jazzman	Cinéma / THE MAGIC FLUTE (2) avec Joseph Kostlinger, Irma Urrila					The Avengers		BRAVO
CANAL D		Animalier: chasseurs du ciel	Kilomètre-heure		Filère D / TOUS POUR UN, UN POUR TOUS (4) Documentaire					Les Envahisseurs	Cinéma / COURAGE, FUYONS		CANAL D
DISC.		Beyond 2000	@ discovery.ca		Great Parks	Magical Worlds	Behaving Like Animals		The Know Zone	Choppers	@ discovery.ca		DISC.
FOX		Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Cinéma / GENERATION X avec Matt Frewer, Finola Hughes			Star Trek: The Next Generation		Baywatch		FOX
FOX(Ont)		The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.				Seinfeld	Cops	Final Justice	M*A*S*H	FOX(Ont)
MP		Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	Musique vidéo	Perfecto	Musique vidéo					MP
NW		World News	Bus. World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		Antiques Roadshow	The National	National Sports	NW
RDI		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Frères de sang	Le Téléjournal	Maisonneuve à l'écoute		Le Canada aujourd'hui	Sport	ELF...karting	RDI
RDS		...quilles (17:30)	Sports 30 Mag		Curling / Tournoi des Coeurs					Sports 30 Mag			RDS
SE		Si loin, si proche! (16:50)		Croc-Blanc 2: le mythe du loup blanc (19:10)				Star Trek: générations				La Machine infernale	SE
TMN		Anchor Zone (17:35)		My Life				Probable Cause				Exotica (22:45)	TMN
TSN		Wrest. (17:30)	Sportsdesk	Inside Sports	Curling / Scott Tournament of Hearts					Inside Sports	Sportsdesk		TSN
TV5		Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Temps présent		Ça se discute		Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Visions	TV5
YTV		Super Dave	Earthworm Jim	Bump...	Goosebumps	Must Be Mad!	Tarzan	Super Dave	Whose Line...	Neon Rider	Snowy River: McGregor Saga		YTV

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV



# La virtuosité de Trudel et la sonorité des Amati

CLAUDE GINGRAS

Notre virtuose numéro 1 du trombone, Alain Trudel figure à l'étranger parmi les plus brillants représentants de son instrument : il vient de donner un récital au Festival Musica de Strasbourg, sera au Mexique cette semaine pour des concerts classiques et de jazz et des master-classes, jouera en avril en Australie, reviendra en mai pour la création d'une oeuvre de Jean-Michel Damase, enregistrera trois disques pour Naxos dont le premier en Angleterre.

Une vedette locale et même internationale qui, néanmoins, n'a pas attiré cent personnes hier soir à la salle Pierre-Mercure. C'est à se demander ce qu'il faut pour intéresser le public. Trudel avait pourtant à lui seul une grande partie de ce programme de l'Ensemble Amati, jouant non pas une, ni deux, mais trois oeuvres concertantes.

Soit dit en passant, il a rempli sa promesse, contrairement à un Yo-Yo Ma qui annonce quatre concerts et n'en joue qu'un (voir chronique Musique en page B 5).

La virtuosité que Trudel déploie sur son trombone — un Yamaha — évoque celle d'un Marc-André Hamelin au piano. Le contrôle est total. Il l'était hier soir, en tout cas. Première constatation : la conscience professionnelle. Trudel a joué comme s'il était écouté par 3000 personnes. S'il s'est trouvé à plusieurs reprises dans une zone que l'on devinait particulièrement périlleuse, jamais il n'a déçu : tous les traits n'ont pas été exécutés avec une perfection absolue, mais aucun ne l'a été à moins de, disons, 98 pour cent. Le métier du tromboniste de 30 ans est parvenu à ce rare niveau qui lui permet de surmonter les pires problèmes de vitesse, de rythme, d'intervalles ou de gradations dynamiques, abaissant sa coulisse jusqu'au plancher pour en tirer la note la plus cavernueuse que recèle l'instrument.

Le Concertino du Suédois Lars-Erik Larsson faisait admirer son legato et son habileté dans les notes répétées rapidement. Composé pour lui et les Amati et créé hier soir, le diptyque de neuf minutes du Mexicain Carlos Sanchez-Gutierrez (l'un des lauréats du Forum du NEM en 1993) propose le même contras-



Alain Trudel

te : virtuosité dans le *Fandango*, réverie dans *Cuna*, avec un accompagnement de même caractère dans chaque volet. (J'ignore ce que veut dire le mot « Cuna » et Trudel ne le sait pas lui non plus!)

Un peu *showman*, mais sans vulgarité, Alain Trudel s'est surpassé dans l'oeuvre finale, d'ailleurs jouée de mémoire : les Variations d'Arthur Pryor (tromboniste chez Sousa), avec ces notes qui s'ajoutent entre les notes, ces sons étranges qu'on n'a jamais entendus au trombone, presque des grognements ou des rires, et jusqu'à cette illusion d'entendre deux sons simultanés.

En rappel, Trudel a annoncé — et joué avec lui — une pièce du contrebassiste des Amati, Éric Lagacé, intitulée simplement *Blues numéro 1*. Un divertissant numéro, où la participation du petit orchestre était superflue cependant.

La partie réservée à Raymond Dessaints et ses Amati comprenait aussi trois oeuvres. Celle du Suédois Dag Wirén fut jouée avec un humour contagieux. Nous avons là le même nombre de cordistes que chez les Musici, soit 14, sauf trois violoncelles au lieu de deux. Un instrument grave additionnel et l'acoustique nue de Pierre-Mercure confèrent aux Amati un son de basses très riche. Comme on entend absolument tout à P.-M., on note la moindre imprécision de justesse chez les violons mais aussi, chez tous, la précision des attaques et l'étonnante gamme dynamique que Dessaints en obtient.

**ENSEMBLE AMATI.** Chef d'orchestre : Raymond Dessaints. Soliste : Alain Trudel, tromboniste. Lundi soir, salle Pierre-Mercure de l'UQAM.

**Programme :**  
Symphonie pour cordes no 1, en do majeur (1821) — Mendelssohn  
Concertino pour trombone et cordes, op. 45 (1955) — Larsson  
*Petite Suite*, op. 1 (1888) — Nielsen  
*Fandango y Cuna*, pour trombone et cordes (1995) (création) — Sanchez-Gutierrez  
*Sérénade pour cordes*, op. 11 (1937) — Wirén  
*Variations on « Blue Bells of Scotland »*, pour trombone et cordes (1893) — Pryor

# Mesdames, les prix de vos étiquettes préférées fondent comme neige au soleil, même en plein février!

La liquidation se poursuit!

## 50% DE RABAIS

CHOIX DE TENUES MODE AUTOMNE-HIVER! NOS MEILLEURES MARQUES SONT EN VEDETTE!

- LIZ CLAIBORNE • JONES NEW YORK • RENA ROWAN • BIANCA NYGÅRD
- NYGÅRD COLLECTIONS • PRINCIPLES® COLLECTIONS • TAN JAY • RUSS
- VILLAGER • NORTHERN SPIRIT® • CONCEPT XXV® • KARI® ET AUTRES

TAILLES COURANTES, PETITES ET FORTES.

\*SUR NOS PRIX ORDINAIRES.

Mode pour femme, rayons 109, 115, 116, 127, 130, 140, 145, 193, 196 et 477. Le choix de marques varie selon le magasin.

CHOIX DE TENUES MODE AUTOMNE-HIVER POUR JEUNE FEMME  
Hauts en tricot, chemisiers, pulls, coordonnés et robes.

Liquidation  
**999 \$ à 1999 \$**  
ch.

Mode pour jeune femme, rayons 463, 470 et 813. Les tenues Career Moves ne sont pas offertes à la Baie, Centre Boulevard.

JUPES, BLOUSES, ET PANTALONS PRINCIPLES® D'AUTOMNE OU DES FÊTES

Nos prix ord. 40 \$ à 55 \$.  
Liquidation  
**2499 \$**  
ch.

Coordonnés carrière, rayons 133 et 136.

CHOIX DE LEGGINGS ET FUSEAUX FAIRSET® OU BAYCLUB®

Nos prix ord. 19,99 \$ à 30 \$.  
Liquidation  
**999 \$**  
ch.

Interchangeables tout-aller, rayons 191 et 810.

SÉLECTION DE TRICOTS AUTOMNE-HIVER POUR FEMME  
Variété de pulls et de cardigans.

Liquidation  
**1499 \$**  
ch.

Tricots pour femme, rayon 147.

CHOIX DE TENUES MODE ABOVE AVERAGE® AUTOMNE-HIVER POUR FEMME  
Blouses, pulls, jupes, pantalons, etc.

Liquidation  
**1999 \$**  
ch.

Tenues en tailles fortes, rayon 161.

30% à 40% de rabais\*

LIQUIDATION! CHOIX DE SOUTIENS-GORGE WARNER'S, NATURANA ET SUZANNE ET DE SLIPS ASSORTIS  
\*Sur nos prix ordinaires.  
Dessous mode, rayon 178. Le choix varie selon le magasin.

Faites préparer vos déclarations de revenus par H&R Block à la Baie. Tout dans le même magasin : profitez-en!



Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

## SPECTACLES

### Salles de répertoire

- BARAKA**  
Cinéma du Parc (1): 16 h 45.  
**BLUE IN THE FACE**  
Cinéma du Parc (2): 21 h 30.  
**FACTEUR (LE)**  
Collège Édouard-Montpetit (180, de Centilly e., Longueuil): 20 h.  
**GET SHORTY**  
Cinéma du Parc (1): 14 h 30.  
**HIGHWAY OF HEARTACHES**  
Cinéma du Parc (2): 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.  
**IMAX - LES AILES DU COURAGE - AFRICA: LE SÉRÉNÉTÉ**  
Vieux-Port de Montréal: 10 h 15, 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 19 h 15 (version anglaise). On peut vérifier l'horaire des représentations en téléphonant à 496-IMAX.  
**IN THE TIME OF VIOLENCE**  
Cinéma ONE: 20 h 30.  
**LITANY FOR SURVIVAL: THE LIFE AND WORK OF ADDRÉ LORDE ET OLDER, STRONGER, WISER**  
Cinéma ONE: 18 h 30.  
**ORPHÉE**  
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.  
**SAFE**  
Cinéma du Parc (1): 19 h.  
**SALAM CINÉMA**  
Cinéma Parolette: 19 h et 21 h.  
**TIE-DIED: ROCK'N ROLL'S MOST DEDICATED FANS**  
Cinéma du Parc (3): 14 h 45, 19 h 15.

duction du Théâtre de la nouvelle lune. Mise en scène de Michel Laporte. Avec Jacques Rossi, Odette Guimond, Éric Forget, D. LeCourtois, A. Francoeur et G. Trifiro. Compositrice des jeux vocaux: Marie-Lise Héru. Du mar. au sam., 20 h 30, dim., 15 h. Du jeu. 22 fév. jusqu'au 9 mars.  
**USINE C (1345, Lalonde)**  
Le Dortoir, de Gilles Maheu. Avec Christian Ben Aim, Jean Charest, Lin Snelling, etc. Du mar. au sam., 20 h 30. Jusqu'au 24 fév.  
**ATELIER À L'ÉCART (245, St-Jean, Longueuil)**  
Lectures d'amour de A. R. Gurney. Avec S. Champagne et J. Lavallée. 20 h 30. Supp. 21, 22 et 24 fév.  
**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Centre d'essai, 2332, Édouard-Montpetit)**  
Naitre coupable, naitre victime de Peter Sirovski. Mise en scène de Marie Lalonde. Du jeu. 22 fév. au 25 fév. à 20 h, et les 24 et 25 fév. à 15 h 30.  
**À LA PETITE LICORNE (4559, Papi-neau)**  
Six palmiers de G. Halloran et C. Hicks. Mise en scène de Robert Daviau. Le samedi 24 fév.: 17 h.  
**LE CENTAUR (453, St-François-Xavier)**  
The Visitor d'Éric-Emmanuel Schmitt. Mise en scène de Daniel Roussel. Avec Jean Leclerc, Gary Reineke, etc. Du mar. au sam. 20 h; dim., 14 h. Jusqu'au 17 mars.  
**NARSS**  
**THÉÂTRE ST-DENIS2**  
Daniel Lemire: 20 h.  
**BALATTOU (4372, St-Laurent)**  
Skyjuice: 22 h.  
**BIDDLE'S (2060, Aylmer)**  
Trio Bernard Primeau, avec Jean Beaudet et Frédéric Aiarle: de 20 h à minuit.

## Musique

**PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)**  
Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Yo-Yo Ma, violoncelliste. Concertos pour violoncelle de Korngold, Goldschmidt et Dvorak. Grands Concerts: 20 h.

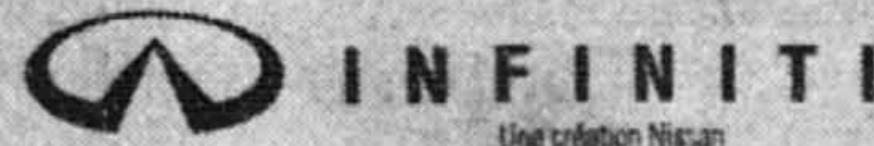
## Théâtre

- THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE**  
(Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts)  
*Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand. Mise en scène d'Alice Rohlfard. Avec Guy Nadeau, Sophie Prigent, Michel Bérubé, Raymond Legault: 20 h.  
**THÉÂTRE JEAN DUCEPPE (1400, St-Urbain)**  
*Messe solennelle pour une pleine lune d'été*, de Michel Tremblay. Mise en scène de André Brassard. Avec Michel Dumont, Rita Lafontaine, Jean-Louis Millette, Gilles Renaud, Louise Turcot, etc. Mar. au ven., 20 h; sam. 16 h et 20 h 30.  
**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3888, St-Denis)**  
*Lucy Lady*, de Jean Marc Dalpé. Mise en scène de Michel Nadeau. Avec Robert Bellefeuille, Josée Deschênes, Sophie Dion, Marie-Thérèse Fortin, Benoit Gouin. Musique de Robert Caux. Du mar. au sam., 20 h; dim., 15 h. Jusqu'au 25 fév.  
**THÉÂTRE DE QUATSOUS (100, Ave. de Pins e.)**  
La compagnie des hommes, de Edward Bond. Trad. de Michelle Allen. Mise en scène de Lorraine Pintal. Avec René Gagnon, Gabriel Gascon, Robert Lalonde, Gilles Pelletier, Luc Picard. Du mar. au sam., 20 h; dim., 15 h. Jusqu'au 24 fév.  
**THÉÂTRE LA LICORNE (4559, Papi-neau)**  
*Coeur léger, COEUR LOURD* de Violette Chauveau, Sophie Clément, André Duplantier, etc. Avec Violette Chauveau, Sophie Clément, Ginette Morin, etc. Costume: Elisabeth Savard. Du mar. au sam., 20 h. Jusqu'au 16 mars.  
**THÉÂTRE ESPACE LA VEILLÉE (1571, Ontario e.)**  
La Farm de Knut Hamsun. Mise en scène de Michel Nadeau. Avec Jean-Philippe Libert, Jean-Robert Bourdage, Jean Harvey, Myriam Houle, etc. Son et musique Mateusz Strycki. Du mar. au sam. à 20 h; dim. à 16 h. De mardi 20 fév. jusqu'au 17 mars.  
**THÉÂTRE LA CHAPELLE (3700, St-Dominique)**  
Chapitre zéro de Michel Garneau. Une pro-

G20 399 \$/mois  
I30 499 \$/mois  
J30 599 \$/mois  
Q45 999 \$/mois

## Prix d'excellence sur toute la ligne.

Si vous cherchez avant tout une excellente automobile plutôt qu'un symbole de prestige traditionnel, vous serez sans doute très intéressé d'apprendre qu'Infiniti a été couronnée Meilleure gamme automobile par l'étude sur la qualité initiale de J.D. Power. Une étude dans laquelle la J30 a également glané tous les honneurs au titre de Meilleure berline de luxe. Sans oublier la I30 1996, élue Meilleure voiture de luxe de l'année par l'AJAC. Alors si à tous ces lauriers vous ajoutez des programmes de financement offrant des conditions exceptionnelles, opter pour une Infiniti devient un vrai jeu d'enfant. En fait, le plus dur reste à faire : en choisir une!



Les prix J.D. Power et Associés sur la qualité initiale des véhicules neufs sont le fruit d'une étude menée auprès de 36 671 consommateurs des États-Unis et portant sur les problèmes signalés dans les 90 jours suivant l'acquisition du véhicule. \*Location échelonnée sur 36 mois du modèle G20 1995 avec intérieur en tissu et boîte 5 vitesses. 2 900 \$ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 13 772 \$. Location de la I30 1996 sur 36 mois. 6 900 \$ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 23 084 \$. \*\*Location de la J30 1995 sur 36 mois. 6 900 \$ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 22 795 \$. \*\*\*Location de la Q45 1995 sur 36 mois. 9 900 \$ d'acompte, comptant ou échange équivalent. Option de rachat de 29 520 \$. Sur approbation du crédit. Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Aucun dépôt de garantie n'est exigé. Limite de 57 600 km pour la durée du contrat de 36 mois. 0,11 \$ du kilomètre supplémentaire. Rencontrez votre concessionnaire pour plus de détails. Association des Journalistes Automobile du Canada.

MÉRIDIEN INFINITI

4000, rue Jean-Talon Ouest, Montréal (514) 731-7977

INFINITI LAVAL

305, boul. St-Martin Est, Laval (514) 382-8550